



**PRÉFET
DE LA MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R02-2025-304

PUBLIÉ LE 28 AOÛT 2025

Sommaire

ARS / Direction de l'offre de soins et de l'autonomie (DOSA)

R02-2025-08-27-00002 - Arrêté de réquisition pharmaciens du 2708 au 01092025 (4 pages)

Page 3

PREFECTURE MARTINIQUE - DRCI/BREC / Direction de la réglementation de la citoyenneté et de l'immigration - Bureau de la réglementation générale, des elections et de la circulation

R02-2025-08-26-00002 - Arrêté fixant le périmètre des bureaux de vote de la Martinique pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026 (63 pages)

Page 8

PREFECTURE MARTINIQUE - DRCI/BREC

R02-2025-08-26-00002

Arrêté fixant le périmètre des bureaux de vote
de la Martinique pour la période du 1er janvier au
31 décembre 2026



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la réglementation, de la citoyenneté
et de l'immigration**

Bureau de la réglementation générale,
des élections et de la circulation

**Arrêté fixant le périmètre des bureaux de vote de la Martinique
pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026**

LE PRÉFET

Vu le code électoral notamment l'article R40 ;

Vu les modifications proposées par les maires du département ;

Sur proposition du secrétaire général ;

ARRÊTE

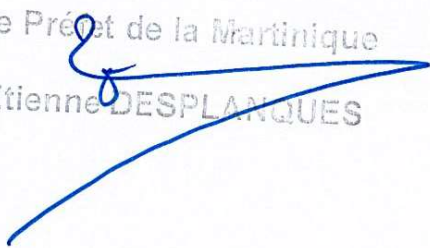
Article 1^{er} - Les communes du département de la Martinique sont divisées en bureaux de vote comme indiqué dans les tableaux figurant en annexes.

Article 2 - La présente répartition est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

Article 3 - Dans chaque bureau de vote, il y a un isoloir pour 300 électeurs inscrits ou par fraction de 300. Les isoloirs ne doivent pas être placés de façon à dissimuler au public les opérations électorales.

Article 4 - Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets des arrondissements du Marin, de La Trinité et de Saint-Pierre, les maires, les présidents et membres des bureaux de vote, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, notifié aux maires et affiché dans les communes du département.

Fort-de-France, le **26** AOÛT 2025

Le Préfet de la Martinique

Étienne DESPLANQUES

ANNEXES À L'ARRÊTÉ

FIXANT LE PÉRIMÈTRE DES BUREAUX DE VOTE DE LA MARTINIQUE

DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2026

1ère CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LE FRANÇOIS	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : rue H. Clément, rue Perrinon, Cotonnerie – rue de la Liberté, rue J. Lagrosillière (ex Gambetta) – rue F. Arago – rue St Michel – rue Delgrès (ex Isambert) – rue Séraphin Calonne – rue Schoelcher – rue Léopold Bisso (ex Pierre Paul) – rue F. Holo – rue Frantz Fanon – Pointe bois d'Inde – Gendarmerie – Espérance – La Marchand – Magdelonnette – Ilets du Sud – Ilet Anonyme – Ilet Long – Ilet Thierry – Ilet Métréte	Hôtel de ville
	0002	Électeurs domiciliés : Beauregard – Bois Soldat – Mascaras	Ex hôpital Réfectoire DPRH
	0003	Électeurs domiciliés : Frégate – Dostaly – Cap Est	Ex hôpital Réunions DPRH
	0004	Électeurs domiciliés : Perriolat – Fontane – Simon – Darthault – Sucrerie – Palmiste – Morne Carrière – Digue – Pointe Jacques – Pointe Cerisier – Prairie – Hauts Frégate – Pointe Jacob – La Vigie	Ex hôpital Réunions CDE
	0005	Électeurs domiciliés : Morne Acajou, Résignée, Morne Valentin, Baldara, Fond Giromon – Rivière Bambou – Saint Laurent A à J	École M Acajou
	0006	Électeurs domiciliés : Morne Acajou, Résignée, Morne Valentin, Baldara, Fond Giromon – Rivière Bambou – Saint Laurent K à Z	École M Acajou
	0007	Électeurs domiciliés : Cité la Jetée – Monnérot Presqu'île – Boulevard Soleil Levant	École Duval
	0008	Électeurs domiciliés : Fond Lamy – Petite France – Dumaine – Gillot – Bossou	Annexe mairie État civil

LE FRANÇOIS suite	0009	Électeurs domiciliés : Vapeur – Bonny – Morne Courbaril	C.A.S.E. EUCALYPTUS
	0010	Électeurs domiciliés : Bonnaire – La Jacques – Chopotte – Chapelle Villarsen – Hauteur Bellevue – Bellevue – Habitation Bellevue – Monnérot – Mansarde	Immeuble CHU Ex État civil
	0011	Électeurs domiciliés : Rue Homère Clément – rue Florent Holo – rue Jean Jaurès – rue Perrinon – rue Couturier – rue Elphège Mélan – rue M. des Etages – rue Lubin – rue Vincent Allègre – rue Ernest Deproge – Cotonnerie – Acajou – Deux Courants – Cité Eucalyptus – rue du Club Nautique – Derrière Bois	École BRUNO aile droite 1
	0012	Électeurs domiciliés : Trianon – Victoire – Grand Fond – Saint Rock – Bois Neuf – Duquesne – La Saint Pierre – Réunion	École BRUNO aile droite 2
	0013	Électeurs domiciliés : Morne Serpent – Morne Pavillon – St Laurent – Rivière Bambou – Farelle – Gabourin – Morne Gamelle – Petite Gamelle	École BRUNO aile gauche
	0014	Électeurs domiciliés : Desroses – Casse cou – Morne Pitault A à Z	École de Morne Pitault A
	0015	Électeurs domiciliés : Belle Ame – Bellegarde – Quatre Croisées – Bel Air – La Francisque – Manzo – Ilets du Nord – Ilet Lapin – Ilet Bouchard – Ilet Lavigne – Thalémont – Pointe Courchet – Pointe la Rose A à Z	École BRUNO Réfectoire

1ère CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
GROS-MORNE	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Bas Gendarmerie – Bourg – Dénel – Duverger – Lot Saint Michel – Petite Tracée – Résidence du Verger – Route Nationale 4 – Terres Curiales	Annexe Mairie 2 rue du Dr Yviane SERALINE
	0002	Électeurs domiciliés : Bagatelle – Bois d'Inde – Cité La Fraîcheur – La Fraîcheur – Lesséma – Lot La Fraîcheur – Menniviers – Résidence Abricotiers – Résidence Bagatelle – Résidence Les Hauts de Bagatelle – Résidence Les Moringas – Résidence Menzel	Restaurant Scolaire rue Yviane SERALINE
	0003	Électeurs domiciliés : Courbaril – Croix Jubilé – Flamboyant – La Vierge	École Mixte A rue des Matrones
	0004	Électeurs domiciliés : Croix Odilon – Grozan – La Nazaire – Rivière Pomme	École Mixte A Rue des Matrones
	0005	Électeurs domiciliés : Morne des Olives – Morne Vaudin – Rivière Lézarde	École Mixte A rue des Matrones
	0006	Électeurs domiciliés : Biroton – Croix Girin – Dominant – Dosithée – Morne Congo – Tracée	École Mixte A rue des Matrones
	0007	Électeurs domiciliés : Glotin – Petit Goudou – Petite Lézarde – Croix Blanche	École du Glotin Glotin Chemin de l'école Glotin
	0008	Électeurs domiciliés : Bérault – Dessaint – Deux Terres – La Thibault – Saint Etienne – Trou La Guerre – Magnan	École du Glotin Glotin Chemin de l'école Glotin
	0009	Électeurs domiciliés : Dumaine – La Borélie – Poirier	École Bois Joli Bois Lézards
	0010	Électeurs domiciliés : Bois Lézards – Calvaire – Côte d'Or – Lot Bois Lézards – Résidence La Diny – Sinaï – Tamarin	École Bois Joli Bois Lézards

1ère CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LE LAMENTIN	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : <u>Rue</u> : Victor Schoelcher – Léonce Bayardin – Ernest Maugée – Banlieue Terrain – de la Paix – Capitaine des Marolles – Papin Dupont – Arthur Cayol – Camille Sylvestre – Docteur Laveran – 24 mars 1961 – Ernest André – Hardy de st Omer – Emma Forbas – Des Barrières – Amédée Despointes – De l'Abattoir – Des Barrières Prolongées <u>Place</u> : Hôtel de ville (Antonio Macéo) – Emile Berlan – André Debuc	Hôtel de ville Place Antonia Maceo
	0002	Électeurs domiciliés : Petit Manoir – Césaire <u>Rue</u> : Albert Crétinoir – Des Écoles – Herman Perronnette – De l'hôpital – Ludovic Maller – Lucien Cognet – Martin Luther King – Salvador Allende – Du Longvilliers – Du Bois Carré – Léopold Bissol <u>Boulevard</u> : Fernand Guilon <u>Résidence</u> : Ti-Douce – Le Petit Manoir	Groupe scolaire Pierre Zobda Quitman bâtiment « C »
	0003	Électeurs domiciliés : Cité Petit Manoir – La Plaine <u>Avenue</u> : Frantz Fanon – Nelson Mandéla <u>Rue</u> : Delgrès – Pablo Picasso – Du Maroni – Du Panama – Paul Gauguin – Marie Dupil – St John Perse <u>Impasse</u> : Part des Anges <u>Résidence</u> : Belle Créole – Alta Vista – Les Parallèles – Logements Militaires	Groupe scolaire Pierre Zobda Quitman bâtiment « A »
	0004	Électeurs domiciliés : <u>Rue</u> : Du Floraindre <u>Résidence</u> : Casa Grande Bois Carré – Petite Croix – Carreau Calebassier – Natte Domino – Natte Madras <u>Impasse</u> : Belcour – des Indes – Canne Bleu – Canne Vert <u>Habitation</u> : L'Union – Petit Morne – Château Lézard – d'Alesso – Carrère <u>Lotissement</u> : Petit Morne <u>Chemin</u> : Ortensia Aéroport – Aviation Civil – Cité de l'air – Lareinty – Ressource – La Poterie – Gaigneron – Place du Calebassier – Floraindre – Mangot Vulcin	Groupe scolaire Pierre Zobda Quitman bâtiment « B »

LE LAMENTIN Suite	0005	Électeurs domiciliés : Four à chaux – Vieux-Pont – Bas Mission – Croix Mission – Lézarde – Morne Cabri <u>Rue</u> : André Gueydon – du Campéchier – Clémencin – Emmanuel Courant – du Figuier – du Four à Chaux – Léonard Bulver – Pierre Zobda-Quitman – du Trou au Chat – du Vieux Pont – du Mirador	École maternelle Bas Mission
	0006	Électeurs domiciliés : Place d'Armes – avenue Georges Gratiant – Caserne de Gendarmerie <u>Lotissement</u> : Place d'Armes <u>Résidence</u> : Mamin <u>Rue</u> : des Sucriers – des 16 de Basse Pointe – Albert Camus – Léon Gontran Damas – des Grenadiers – du Nègre Marron – des Merisiers – du Gaoulé – des Amandiers – du Fromager – du Baobab – Case Nègre – Jeanne Léro – du Nénuphar	École primaire Place d'Armes D
	0007	Électeurs domiciliés : Cité HLM Place d'Armes – Ressource Place d'Armes – Voie Mousseline – Collège Édouard Glissant <u>Lotissements</u> : Les Hibiscus – Les Roseaux – Campêche <u>Impasse</u> : Citronnelle – Campêche <u>Rue</u> : de la Flamme <u>Voie</u> : Mousseline <u>Résidence</u> : Hibiscus Place d'Armes	École primaire Place d'Armes D
	0008	Électeurs domiciliés : Acajou Nord Acajou Palmiste – Acajou Beauregard – Les Hauts de Palmiste – Les Fromagers Acajou – Bois d'Acajou – Bas Palmiste – Croisée Palmiste Acajou – Lycées Acajou 2 – Cité Ozanam Nord Acajou <u>Impasse</u> : Les Goyaviers – Bon Repos – Palmiers – Jaracanda – Pompon – Cassis – Papayers – Técoma – Tabebuia – Debrosil <u>Chemins</u> : La Brise – Cacao – Beauregard – du Glycéria	École maternelle d'Acajou
	0009	Électeurs domiciliés : Acajou Sud – Acajou Ouest Ilots d'Acajou – Haut Morne Pois – La Galléria – Route de l'AFU – Morne Pois – Vieux Chemin de Californie RD14 – Habitation Acajou – ZI Acajou Californie <u>Impasse</u> : Cotelette – Coquelicots – Bégonia – Prune de Cythère – Romarin – Vanille – Altamira – Caconier – André Gresse – Bélia <u>Chemin</u> : Cachiman – Les Mancenilliers – Gommiers – Tamaya – Baraccuda – Cacaoyer – Cannelle – Bois d'Inde – Catalpa – Les Chataigniers – les Horizons – Prune Moubin – Les mancellini	École maternelle d'Acajou

LE LAMENTIN Suite	0010	Électeurs domiciliés : Acajou Est – Acajou Prolongé – Cité Acajou – Marvel Acajou – Les Hauts de St James – Les Sommets d’Acajou – Allée des Immortelles Chemin : Les Bambous – Acajou prolongé – Poirier – Courbaryl – des Cerisiers – Marvel Acajou – des Flamboyants – Corossol Impasse : Musenda – Bois Café – Mangot Vert – Balai Doux – Bois des Amourettes – Des Lauriers – Eglantine – Abricotiers – Christophine – Acomat – Saint-James – Campêche 1 – Campêche 2 – Bambous – des Acacias – Valverdé – Bois Rivière – Les Sucriers – des Cerisiers – Le Courlis	École maternelle d'Acajou
	0011	Électeurs domiciliés : Long Pré – Pays Mêlés – Petit Pré Lotissement : Long Pré – Les Hauts de Pays Mêlés	École maternelle de Long Pré
	0012	Électeurs domiciliés : Jeanne d'Arc	École maternelle de Long Pré
	0013	Électeurs domiciliés : Bois d'Inde – Mahault – Morne Pois Mahault	École maternelle de Long Pré
	0014	Électeurs domiciliés : Gondeau – Morne Pavillon Gondeau – Bois Neuf – La Favorite	École de Gondeau A
	0015	Électeurs domiciliés : Basse Gondeau – Chapelle Route : Royale – de Basse Gondeau – Départementale Rue : du Latanier – Mouchasse Voie : n°2 – n°3 Lotissement : Les Toits – Les Bambous – California – Les Chrysolites Résidence : Rizophore – Petit Bourg Vanille – Marine – Terrasse – Océania – Petit Bourg Cannelle – Petit Bourg Grenade – Emeraude – Béthanie – Les Terrasses – Les Arcades – Les Mahoganys – Les Colibris – La Source – Carambole – du Latanier Impasse : Charpentier – Marjolaine – Pâquerette – Reseda – Jonquille – des Oliviers – Sureau – Curacao – Misaine	École maternelle de Basse Gondeau
	0016	Électeurs domiciliés : Basse-Gondeau 2 – Californie – Les Hauts de Californie – Chemin de Californie – La Trompeuse – Habitation La Trompeuse – Morne Pavillon Basse Gondeau – Les Mangles – Jambette – Rue du Vieux Chemin Résidence : La Riviera 1 – La Riviera 2 – Morne Pavillon – Valmayore Voie : n°1	École maternelle de Basse Gondeau

LE LAMENTIN Suite	0017	Électeurs domiciliés : Palmiste Sud Croisée Palmiste – Entrée Palmiste <u>Résidence</u> : Guimauve – Tobago – Casia Lata <u>Lotissement</u> : La Source – Bas Palmiste <u>Chemin</u> : Clémencin – Source Julienne – Royal – Lory – Dolmen <u>Impasse</u> : Pompon	Foyer rural de Palmiste
	0018	Électeurs domiciliés : Palmiste Nord Petit Paradis – Route de Palmiste <u>Chemin</u> : La Treize – Caféière Palmiste – La Haut – Gervaise – Lamotte – Maison – Soudes – Lodi – Saint Hubert – Cabrisseau – Zéphir	Foyer rural de Palmiste
	0019	Électeurs domiciliés : Balleu – Bélème 1 – La Maugée – Entrée La Safer – RD15 <u>Chemin</u> : Bélème - Nestor – Balleu – Violette – Marie-Sainte – Bon St Come – Ceylan – Filgence – La Treize - Bélème <u>Impasse</u> : Campanule – Badol – Bois Blanc – Pois doux – Gardénia – Girofle – Jean-Calixte – Lagrand – Boislet – La Maugée – Lépiné – Margotte – Cidolit – Lilas – Du Bakoua – Casse – Coupe-Vent <u>Résidence</u> : Amaryllis – Deshabay – Héliconia – Soudon – Trompette d'or – Privée de Chambord <u>Lotissement</u> : Beltivan – Alamanda Soleil	École de Bélème
	0020	Électeurs domiciliés : Belfort – Chambord – Bélème 2 – Château d'eau - Chapelle <u>Chemin</u> : Belfort – Ernould Valbon - Dorzon <u>Impasse</u> : Ollon – Atoumo – Mélongène – Ancelin – Baremond – Govindorazoo – Jujubier – Gaïac – Suriau – Tamarin – Cocotier - Caïmite <u>Résidence</u> : Domaine de Chambord – Panorama – Belfort Soudon - Capucine Bélème <u>Immeuble</u> : Ti Soka	École de Bélème
	0021	Électeurs domiciliés : Pelletier – Tapage – Habitation Tapage – Montéol – Habitation Montéol – Chemin Cadenat – Chemin Village/Clédor	CASE (Centre d'Actions Sociales et Éducatives) de Pelletier
	0022	Électeurs domiciliés : Grand Case – Bois-Carré – Habitation Bois-Carré – Route du Vert Pré – La Bananeraie <u>Chemin</u> : Toloman – Bois-Carré <u>Impasse</u> : Mexico – des Lauriers Bois-carré	École de Pelletier

LE LAMENTIN Suite	0023	Électeurs domiciliés : Long Bois – Soudon – Habitation Soudon - Durocher – Grand Champ – Plaisance – Habitation Plaisance – Résidence La Roseraie Plaisance – Belle Isle <u>Chemin</u> : Belle Isle – de Long-Bois	École de Pelletier
	0024	Électeurs domiciliés : Manzelle – Daubert – Bécouya – La Branchet – La Désirade – Le Directoire – Petite-Rivière – Habitation Petite-Rivière – Fonds Giraumon – Rive Chancel – Bois-Jolimont – Cafetière Pelletier – Bauvais <u>Chemin</u> : Daubert – De Long-Bois Jolimont	École de Pelletier
	0025	Électeurs domiciliés : Bochette – Duchesne – Sarraut - Duchesne-Sarraut	École de Sarraut
	0026	Électeurs domiciliés : Roches Carrées 1 - Morne Pavillon-Roches Carrées – Morne Balata – Morne Beauchamp – La Dupuy – Les Hauts de Roches Carrées – Bellevue - Fonds Nicolas – Im. Petit Chalet <u>Chemin</u> : Sylvestre – Raquil – Morne Pavillon – Dupuy – Bel Air – La Prata – L'Argenté – Roches-Carrées – Guilon - Pichevain <u>Impasse</u> : Clovis – Clotail – Capucine <u>Rue</u> : Trèfle <u>Résidence</u> : Sorocca	École de Roches Carrées
	0027	Électeurs domiciliés :- Roches Carrées 2 Domaine de Roches-Carrées Habitation Roches-Carrées – Savane Dédé – La Mauconduit – Château d'eau - Entrée Ecole – Entrée Cythère – Entrée Sérénus – Lot. Roches- Carrées <u>Résidence</u> : Angeliny <u>Rue</u> : de la Chapelle <u>Chemin</u> : Gabin – Rangon – Valide <u>Impasse</u> : Cadaré – La Créole – Close – La Mysore – Postdam – du Piton	École de Roches Carrées
	0028	Électeurs domiciliés : Morne Pitault – Bellevue – Morne Pavillon Bellevue	École de Croix-Rivail
	0029	Électeurs domiciliés : Bellonie – Bois-Rouge – Croix-Rivail – Morne Roches – Petit-Bambou – Rivière Caleçon	École de Croix-Rivail

1ère CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LE ROBERT	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Les rues du bourg – Gibraltar	Mairie
	0002	Électeurs domiciliés : Fonds-Brulé – Berthout – Raisin	École primaire de Moulin à Vent
	0003	Électeurs domiciliés : Augrain	École primaire de Moulin à Vent
	0004	Électeurs domiciliés : Courbaril – Yoyoye – La Croix – Pontalléry – Hauteurs Pontalléry – Saint-Christophe – Lotissement Sémaphore	École primaire de Mansarde
	0005	Électeurs domiciliés : Derrière Bourg – Lot- Mansarde – Résidence Cadence – Groupe Ajoupa	Cantine de Mansarde
	0006	Électeurs domiciliés : Duchesne – Hubert	École de Duchesne
	0007	Électeurs domiciliés : Fonds Nicolas – Hauteurs Fonds Nicolas – Rivière Cacao – Monnérot	École de Four à Chaux
	0008	Électeurs domiciliés : Four à Chaux – Hauteurs Four à Chaux – Moïse – Pont Doré – Ména	Cantine de Four à Chaux
	0009	Électeurs domiciliés : Pointe Royale – Pointe La Rose – Reynoird – Pointe Hyacinthe – Sable Blanc – Chapelle Villarson – Usine - Marina	Maternelle de Four à Chaux
	0010	Électeurs domiciliés : Lestrade – Lecomte – Bonneau – Lazaret	Siège de la Solidarité de LESTRADE
	0011	Électeurs domiciliés : Bois Neuf – Beauséjour – Voltaire – Cadet – La Haut – Mansarde – Moulin à Eau	École maternelle Moulin à Vent
	0012	Électeurs domiciliés : Café – Chère Épice – La Charles – La Digue	État Civil (Vert-Pré)

LE ROBERT suite	0013	Électeurs domiciliés : Vert-Pré – Rivière Pomme – Providence – Les Ananas	Collège LERAY (Vert-Pré)
	0014	Électeurs domiciliés : Galette – Boutaud – Sabine – Cannelle	École AMAZAN (Vert-Pré)
	0015	Électeurs domiciliés : Bois Désir – Brice – Mignot – Hermitage – Zabeth – l'Heureux	École AMAZAN (Vert-Pré)
	0016	Électeurs domiciliés : Pointe Savane – Pointe Melon – Pointe Rouge – Pointe Écurie	École de Pointe Lynch
	0017	Électeurs domiciliés : Pointe Lynch – Pointe Fort	École de Pointe Lynch
	0018	Électeurs domiciliés : Trou Terre – Gendarmerie – Cité Symphor – Gaschette – Pointe Jean Claude – Bord de Mer Poteau – Bois Poteau – Cité la Croix	Cantine de Cité la Croix
	0019	Électeurs domiciliés : Moulin à Vent – Mont Vert	Maternelle Moulin à Vent

1ère CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LA TRINITÉ	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Avenue Casimir Branglidor – Cité Epinette – Morne Doudou – Place Turquoise – Ruelle du Marché - Rue Aubert Criosi – Avenue du Peuple Garifuna (rue Fernand Clerc) Rues Joseph Lagrosillière – Rue Marius Manville– Romule Telle – Rue des esclaves insurgés de Spourtoune 1831/1834 (rue Schoelcher) -Rue de la Pais – Impasse du Madras – Impasse Forbas – La Calle des marches	Hôtel de Ville 51, avenue Casimir BRANGLIDOR
	0002	Électeurs domiciliés : Angle de la rue Romule Telle et de l'Avenue du Peuple Garifuna (rue Fernand Clerc) – Avenue du Peuple Garifuna (rue Fernand Clerc) et rue Jenny Robertin (Kernay) – Avenue du Peuple Garifuna (rue Fernand Clerc) et rue Gambetta – Cité des Douanes – Gergault – Galion - Cour Usine – Raisinier Rues : Adrien Sainte Luce – Benoit Richard Agasson (Carnot) – des Amours – des Sinistrés de 1902 (Sinistrés) – du Brésil – François Niéger – Gambetta – Jean Eugène Fatier – Jenny Robertin (Kernay) – Pierre et Maurice Rejon – Impasse de La Digue	Maison de la Culture Armand NICOLAS 51, avenue Casimir BRANGLIDOR
	0003	Électeurs domiciliés : Bassignac – Bois Neuf – Bonneville – Descossières – Htion Saint Joseph – Lot les 4 vents – Merveilleuses – Morne Poirier – Rés. les Dominants – Ressource – Dégras – Poirier – La Camille	Annexe collège Rose SAINT JUST Rue Gambetta
	0004	Électeurs domiciliés : Cosmy – La Crique – Les Hauts de la Crique – Morne Figue – Morne la Croix – Petite Rivière-Salée – Impasse Pied du Fort (Pied du Fort Sainte Catherine)	École élémentaire Pierre CIRILLE La Crique
	0005	Électeurs domiciliés : Lot Brin d'Amour – Allée Pomme Rose – Brin d'Amour – Baie du Galion – Usine du Galion - Cité du Bac – Zac du Bac – Bac	Collège Rose SAINT JUST Rue Romule TELLE
	0006	Électeurs domiciliés : Fleur d'Épée – Cité Bougenot – Croix Guy - Dufferet – La Colline – Savane close – Desmarinières – Palmiste – Pointe Jean Claude – Pointe Marcussy – La Dijon	Collège Rose SAINT JUST Rue Romule TELLE

LA TRINITÉ Suite	0007	Électeurs domiciliés : Anse Bellune – Beauséjour – Cité Scolaire – Impasse du Capitaine – Rés. Anthurium – Val Beauséjour – Anse Belgrade – L'Autre Bord – La Moïse – Route de la Caravelle (Rte de Tartane)	École élémentaire Auguste Réjon 1 Beauséjour
	0008	Électeurs domiciliés : Anse Bellegarde – Cité Beauséjour – Cité les Alizés – La Flotille 1 et 2 – Rés. Georges ROUX – Rés. Tombolo – Rte du Château d'Eau	École élémentaire Auguste Réjon 2 Beauséjour
	0009	Électeurs domiciliés : Bellevue – Maximin – Bagatelle – Habitation Fond Galion – Sainte Luce	École primaire de Bellevue Bellevue
	0010	Électeurs domiciliés : Fond Basile – La Distillerie – Anse l'Etang – Anse Bonneville – Anse Spoutourne – Morne Pavillon – Habitation Blain – Morne Escalier – Morne Félicité – Morne Jésus	École primaire Christiane LANGE 1 Tartane
	0011	Électeurs domiciliés : Bonin – Brevette – Chère Epice – Desforts – Grosse Ravine – Malgrétout – Plaisable – Tracée – Dominant – Morne Didi	Maison Pour Tous de Tracée Tracée
	0012	Électeurs domiciliés : Tartane – Rés. les Loups – Rue de l'Anse Rouge Rues : An Ba Cacao – Cour Fruit à Pain – des Villages – Mahault – Surf – Galba – Trou Copin	École primaire Christiane LANGE 2 Tartane

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
L'AJOUA-BOUILLON	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Le Bourg – Haut du Bourg – Sancé – Rosalie – Htton Desmaret – Trou Congo – Résidence Maxime – Abandonné – Derrière-cimetière – rue Hilmany et Marie-Louise – Mille-Pas – Ravine des Saints – Duffailly – Route Joachim OMERE – Résidence La Fortune	École élémentaire du bourg (1ère salle)
	0002	Électeurs domiciliés : Deschamps – Croix Laurence – Semaine-Adinet – La Racine – Grande-Savane – Mondzy – Vieux-Cacao – Cité Grenade – Cité Les Grenadines – Lotissement Deschamps – Lotissement La Falaise – Htton Scierie – Htton Plémont – Htton Eden – Morne Coco	École élémentaire du bourg (3ème salle)

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
BASSE-POINTE	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Bourg - Habitation Gradis - Habitation Hackaert - Hackaert - Haut du Morne - Imp. Azalée - Imp. du Raisinier - Imp. du Roucouyer - Gradis - Haut du Morne - Lot. Hackaert - Lot. Hackaert Ozanam - Place Félix Éboué - Rue Albert Crétinoir - Rue Bata - Rue de la Frégate - Rue de la Gare - Rue de l'Abricotier - Rue du Cacaoyer - Rue du Docteur Morestin - Rue du Stade - Rue du Vaniller - Rue Emile Ramin - Rue Joseph Zéphir - Rue Jules Roussel - Rue Marcé Bédouin - Rue Schoelcher - Ruelle du Marché - Ruelle grosse roches - Ruelle Saint Jean - B.P. : 42 - B.P. 43	Mairie 22 rue du Docteur Morestin
	0002	Électeurs domiciliés : Chalvet - Chemin Dury - Démare - Habitation Bijou - Habitation Chalvet - Habitation Leyritz - Habitation Pécoul - Hôtel Leyritz - Impasse BONVEL - La Falaise - Lot. Démare - Lot. Madelonette - Madelonette - Morne Balai - Morne Jacques - Moulin l'Etang - Port Villa - Rue de la Chapelle - Sencé - Vivé	École maternelle de TAPIS VERT Rue du Ramier
	0003	Électeurs domiciliés : Cité Eyma - Cité Tapis Vert - Habitation Eyma - HLM Ozanam La Croix - Lot. Eyma - Lot. La Croix - Lot. Tapis Vert - Résidence Plantation Eyma - Rue de l'Ortolan - Rue du Caïali - Rue du Colibri - Rue du Malfini - Rue du Pipiri - Rue du Ramier - Rue du Siffleur des Montagnes - Rue du Sucrier - Tapis Vert	École maternelle de TAPIS VERT Rue du Ramier
	0004	Électeurs domiciliés : Chemin du Mahogany - Hauteurs Bourdon - Imp. du Jasmin - Imp. Hibiscus - Lot. Anthuriums - Résidence Hybrides - Lot. Les Moubins - Lot. Les Moubins 2 - Lot. Les Moubins 3 - Lot. Orchidées - Poïdoux - Rue de l'Acomat - Rue de l'Orchidée - Rue du Balisier - Rue du Mapou - Dumas	École primaire de HAUTEURS BOURDON Hauteurs Bourdon n°16

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
BELLEFONTAINE	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Bourg – Cour Tamarin – Corossol – Jeannot – Duvallon – Autre Bord	Mairie Bourg
	0002	Électeurs domiciliés : Verrier	Salle de Verrier Verrier
	0003	Électeurs domiciliés : Cheval Blanc – Fond Boucher	Salle Polyvalente Fond Boucher

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
CASE-PILOTE	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Micolo - Derrière l'Enclos – Bourg – L'autre Bord	Mairie Place Gaston Monnerville
	0002	Électeurs domiciliés : Fond-Boucher – Route de Grand-Fond – Grand-Fond – Batterie – Le Cap	Batterie École Saint Just ORVILLE
	0003	Électeurs domiciliés : Petit Fourneau – Hauts de Maniba	Batterie École Saint Just ORVILLE
	0004	Électeurs domiciliés : Choiseul – Fond Bourlet – Citronnelles – Lotissement La Caraïbe – Fond Bellemarre	Vétiver Salle des fêtes communale
	0005	Électeurs domiciliés : Maniba – Maniba Pitons	Bourg MJC

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LE CARBET	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Anse Latouche – Berlin – Boulevard du Bord de Mer – Bourg – Cité Renaissance – Impasse Azalée – Impasse de la Ravine – Impasse des Acacias – Impasse des Bleuets – Impasse des Cerisiers – Impasse des Pruniers – Impasse des Rosiers – Impasse du Corail – Impasse du Jasmin – Impasse du Muguet – Le Four – Lot. Les Fromagers – Rés. Les Bougainvilliers – Rés. Les Carbets de Madinina – Rés. Les Tropiques – Rés. Les Florales – Route de la découverte – Rue Commandant Paraclet – Rue de la croix – Rue Victor Schoelcher – Rue du Doume – Rue Perrinon	Mairie 01, place Jules Grévy
	0002	Électeurs domiciliés : Allée des Tulipes – Dariste – Pitons – Lot. Les Berges de la Rivière – Lot Valentin – Chemin Bois d'Inde – Chemin Varin de la Brunelière – Avenue des Droits de l'Enfant – Cité Fond Savane – Cité Cocoteraie – Grand'Anse Sud – Route du Morne Charlotte – Lajus côté gauche – Godinot Nord – Rés. Procope – Rue des Allamandas – Impasse Dionisi – Impasse des Lauriers – Impasse des Colibris – Impasse des Tamariniers – Impasse Saint-Jean-Thérèse – Rue de la Cascade – Rue des Allamandas – Rue des Bégonias – Rue des Capucines – Rue des Coquelicots	Ancienne Maison pour tous Avenue des droits de l'enfant
	0003	Électeurs domiciliés : Belfond – Chemin des Pavillons – Chemin Vié Mazi – Godinot – Godinot Sud – Grand Anse – Lajus côté droit – Grand'Anse – Lajus – Le Coin – Les Hauts de Lajus – Longvilliers – Lot. Les Flamboyants – Rés. Lajus – Rue André Boutrin – Rue Bob Nordey – Rue des Délices – Rue du Général de Gaulle – Rue Edmond Grambin – Rue Edouard Rosine – Rue Judes Turiaf – Rue Léonard Serbin – Rue Maurice Macari – Voie Saint Ange Lorient	Espace Associatif & Culturel Ancienne école maternelle – face à la Poste – place des Alizées
	0004	Électeurs domiciliés : Allée Coco – Allée des Agrumes – Allée des Manguiers – Allée des Pipirits – Anse Latouche – Anse Turin – Beauregard – Bout Bois – Chemin de la Randonnée – Chemin du Canal des Esclaves – Impasse de Sagesse – Route de Bout Bois – Route de la Fessale – Route des Bénédictins	Local Collectif Résidentiel (SMHLM) Bout Bois Route des Bénédictines

LE CARBET suite	0005	Électeurs domiciliés : Allée des Cactus – Boulevard Duvalon – Chemin des Cycas – Chemin des Filaos – Chemin du Callebassier – Chemin du feuillage – Chemin du Morne Table – Chemin du Ronce – Chemin Pomme Cannelle – Morne aux Boeufs – Bel Event – Fond Capot – Impasse de la Verduze – Impasse des Balaous – Impasse des Fleurs – Les Berges de Fonds Capot – Lot. Fonds Capot – Lot. Fleur de Coraille – Place Ti-Jo Turiaf – Rés. Coralita – Route de Belfond – Route de Kayali – Rue de la Corniche – Rue des Camelias – Rue des Canneliers – Rue des Colombes – Rue des Orchidées – Rue Madkaud	Paillote de Fond Capot Quartier Fond Capot
--------------------------------------	--------------------	---	--

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LE MORNE-VERT	Bureau unique	Tous électeurs et électrices	Mairie Rue Louis Morin

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LE LORRAIN	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Rue Général de Gaulle – rue Joseph Lagrosillière – rue Joseph Clerc – rue Victor Hugo – rue Bojino – rue Félix Éboué – rue Gambetta – rue Jules Ferry – rue Gouverneur Ponton – rue des Sapotilles – rue Isidore Pierre Louis – rue de l'Avenir – rue Chomereau Lamotte – rue des Caïmites – rue Schoelcher – Impasse Croix Mission – rue Capitaine Lainé – rue Jacob Rémir – rue de la Traversée – passage Kalinago – impasse Gilbert Tarquin – rue Bod Lanmè – chemin Lessade – impasse des Arawaks – impasse du Cimetière – rue La Source – rue Man Jeannot – impasse de l'Abattoir – passage Joseph Pardin – passage des Couturière – passage des Pavillons – rue Chival Bwa – place du 22 mai et de la liberté – route Dorival – impasse Dorival – rue Ferrier Ilmany dit « Rénoir » - lot. Préboung – impasse des Taïnos – impasse des Marins – rue Charles Edmond – Chéneaux – Redoute – Sous Bois – route du stade – Résidence La Morave – rue de La Morave	Mairie Bourg Rue Schoelcher
	0002	Électeurs domiciliés : Crochemort - Castel Brando (route de Castel Brando – impasse Palmis) – Fond Massacre – résidence Canne-à-Sucre – Morne Lorrain – Morne Céron 1 (route de Morne Céron – impasse Mangot Si - impasse Klotè – impasse Jojo – chemin Matinik – chemin Courette – impasse Bakwa – impasse Katich – impasse Mayotte – impasse Dodo impasse Léodore) – Vallon	Collège Hubert Néro Rue Jules Ferry
	0003	Électeurs domiciliés : Bon Repos – Maxime – Rivière Claire – Vivé	Collège Hubert Néro Rue Jules Ferry
	0004	Électeurs domiciliés : Morne Capot	École élémentaire Berteau Marie-Rose Morne Capot
	0005	Électeurs domiciliés : Assier – Fond Brulé – Fond Grand Anse – Fond Gens Libres – Morne Savon – Macédoine	Collège Hubert Néro Rue Jules Ferry
	0006	Électeurs domiciliés : Carabin – Étoile – Morne Bois – Moreau - Morne Céron 2 (impasse de Mont-Éole – Chemin Péliè)	École Léon Cécile Carabin
	0007	Électeurs domiciliés : Cité Le Vallon – Séguineau (Lot. Séguineau – Lot. La courtoisie – Lot. Paradisier – Lot. Anse Massé – rue du Centre d'affaires – impasse des Frégates – impasse des Sikriés – rue des Pêcheurs – impasse des Raisiniers – impasse Cadichon – impasse de La Canneraie – rue du Commerce – impasse Aubin – impasse de la Mer – avenue François Mitterrand – rue des Ortolans – rue des Perdrix – rue des Pipirites – rue des Tourterelles – rue Ramiers)	Collège Hubert Néro Rue Jules Ferry

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
MACOUBA	Bureau unique	Tous électeurs et électrices	Salle des fêtes 50 pas

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
GRAND'RIVIÈRE	Bureau unique	Tous les électeurs	1 rue de l'école

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LE MARIGOT	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : La Marie – Baignoire – Pateforme – Garanne – Charpentier	Espace « Michel Renard » La Marie
	0002	Électeurs domiciliés : Bellevue – Grand-chemin – Filaos – Sénéchal – Duhamelin – Cité Fonds d'Or – Place de l'Église, Fonds d'Or	Espace « Michel Renard » La Marie
	0003	Électeurs domiciliés : Madelon – Bourg – Dehaumont – La Pointe – Massée – Séguineau	École maternelle du Bourg – rue principale Bourg
	0004	Électeurs domiciliés : Fonds Dominique – Mazure – Bas du Temple – Haut de Dominante – Dominante – Grand-Dégras – Durocher – Morne Elie – La Débite	École élémentaire « Valentine Brédas » Rue Haut de Dominante
	0005	Électeurs domiciliés : Bellevue – Rue de la Chapelle – Duvallon – Dominante Bas – Terresainville – Dorival – Fleury – Crassous – Papin – Dussault – Lagrange	École élémentaire « Valentine Brédas » Rue Hauts de Dominante

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LE MORNE-ROUGE	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Avenue Edgard Nestoret – Bas du Calvaire – Bourg – Fond Cacao – Impasse Desilia Collat – Impasse la Solitude – Lourdes – Presbytère – Rue Adrien Paque – Rue de la République – Rue des Écoles – Rue Édouard Collat – Rue Joseph Dogue – Rue Joseph Labarde – Rue Louis Muratet – Rue Marcel Bouquety - Rue Pierre Mouli – Rue Victor Hugo -Savane Hubert	Mairie 7, avenue Edgard NESTORET
	0002	Électeurs domiciliés : Bambous – Bas du Bourg – Champ Flore – Fond Guillet – Grand Réduit – La Galette – Lotissement Haut Morne – Lotissement La Galette – Lotissement Parnasse – Lotissement Zobeide – Parnasse – Plateau Sable – Route de Champ Flore -Route de Parnasse – Rue André Alier - Rue Léopold Bissol - Sica Champ Flore - Zobeide	Mairie 7, avenue Edgard NESTORET
	0003	Électeurs domiciliés : Fond Marie Reine – Fond Rose – Grosse Roche – Hbt Hôpital – Lotissement Fond Rose – Propreté – Résidence Fond Rose – Route de Savane Petit – Sainte Cécile – Savane Petit.	École Mixte B Rue Adrien Paque
	0004	Électeurs domiciliés : Cité la Falaise - Lotissement Nazareth – Nazareth – Route de Fond Rose – Rue du Père Marie – Rue Émile Bylon – Rue Émile Maurice – Rue Laure et Hermance Sabes – Rue Lucie – Rue Nazareth – Savane des Mathias – Val Joli.	École Mixte B Rue Adrien Paque
	0005	Électeurs domiciliés : Abdelkader – Camp Chazeau – Chamonix – Cité Chazeau – Haut du Bourg – Hbt Chamonix – Hbt Jeanne d'Arc – Hbt Mespont – Lotissement les Bambous - Lotissement Mespont – Mespont – Petit Préville – Petite Savane – Résidence les Hauts du Bourg – Route de l'Aileron - Rue Jean Jaurès – Sci les Bambous.	École Mixte B Rue Adrien Paque

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LE PRÊCHEUR	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Allée Tazard - Allée Ti Thon – Boisville - Calle des Marchés – Charmeuse - Cité de la Solidarité, Cité la Galère, Corido Man Coya, Corido Mayotte, Fond Canonville, Fond Boucher, Fort de France, Four à Chaux, Imm. Chelonia, Imp Bakoua, Imp Cachiman, Imp de la Rivière, Imp du Cimetière, Imp Godaron, Imp Macandja, Imp Saint Joseph, Imp Théodore Armien, Lamentin, Lot. Charmeuse, Maison de Retraite, Morne Folie, Pointe Lamare, Ravine Fainéant, Ravine Pierre Akar, Rte de Grande Savane, Rte de l'Habitation, Rte de Morne Folie, rue Albane, rue André Soupama, rue Citronnelle, rue Clavius Marius, rue de la Charmeuse, rue la Maniocerie, rue de l'Eben, rue de l'Esclave Romain, rue Dou-a, rue du Bel Age, rue du Bouquet Garni, rue du Deboucman, rue du Tamarin, rue Gabriel Péri, rue Noajot, rue Richard Govindin, Saint-Pierre, Sainte Philomène Wet Becune, Wet la Batterie, Wet Momone, Wet Porry, Papi Wet Rele, Wet Sandopi, Wet Vare	Mairie Bourg
	0002	Électeurs domiciliés : Abymes, allée Asson Naraïen, Allée Ti Fre, Anse Belleville, Anse Céron, Bourg, Cité Coquette, Cité Raymond Pohie, Grande Case, Habitation Céron, Impasse Bois d'Inde, Impasse Calebassier, Impasse Charro, Impasse Constance, Impasse Flo, Impasse Joseph Privat, Impasse Man Nanni, Impasse Rose Martiel, La Girard, Rés. Anse Belleville, Reyser Garanne, Rte de Grande Case, Rte de la Déviation, rue d'Orange Saint-Pierre, rue Fond de la Rivière, rue Fond de la Salette, rue Georges Nadeau, ruelle Corossol, rue de Matadors, rue de l'Abbé Paul Grassely, Wet Zofi	Ancienne école mixte A Bourg

2ème CIRCONSCRIPTION (suite)

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
SAINT-PIERRE	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Rue Gouverneur Ponton – rue de La Banque – rue Damas – rue Petit Versailles – rue Longchamp – rue des Amitiés – rue Saint-Jean-de-Dieu – rue Montmirail – rue Bois Morin – rue Pesset – rue Landais – boulevard Laïgret – rue Sainte-Rose et Bourg	Mairie
	0002	Électeurs domiciliés : Petit Réduit – Pécol – Jardin des Plantes – La Montagne – Trois Ponts – La Galère – Savane du Fort – Rue Saint-Louis	École PHILEMONT- MONTOUT Bâtiment A
	0003	Électeurs domiciliés : Rue des Ursuline – rue de la Prison – rue Mont-au-Ciel – rue Royale – rue Perrinon – rue Hurtault – rue d'Orléans – rue d'Enfer – rue Dauphine – Théâtre – rue Justine – Mont-Noël – rue Isambert – rue Percée – rue des Écoles – rue de l'Impératrice – rue de la Reine – rue Isambert – rue Rosette – rue du Domaine – ruelle Labadie – Pont Roches – Fond Cannonville – Habitation Miron – Habitation Blondel – Anse Latouche – Place F. Boisson – Rivière des Pères – Source Boisson – Stade – Morne Étoile – Place Bertin – Saint-Pierre – Dakar	École PHILEMONT- MONTOUT Bâtiment B
	0004	Électeurs domiciliés : Périnelle – Fond Coré – Sainte-Philomène – Quai Peynier – rue de la Bonne Foi – rue Schoelcher – rue Levassor – rue Dr Deschiens – rue Bouillé – rue des Bons Enfants	École Mixte A
	0005	Électeurs domiciliés : Rue des Accords – rue d'Anjou – rue Clavius Marius – Cité Clavius Marius – rue de la Raffinerie – rue d'Orange – rue de la Source – rue Précipice – Cité Vieux Lycée – Place Franck Perret – Mouillage	École maternelle Bâtiment A
	0006	Électeurs domiciliés : Rue Général de Gaulle – rue Gabriel Péri – rue Alfred Lacroix – rue Sainte Marguerite – rue Victor Hugo – rue Bouillé – Desfontaines – Saint-James	École maternelle Bâtiment B

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
FONDS- SAINT-DENIS	Bureau unique	Tous électeurs et électrices	Mairie

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
SAINT-JOSEPH	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Bourg – Seailles	Réfectoire École Mixte B
	0002	Électeurs domiciliés : Long Bois – Rousseau - Fond Cacao – La Haut	Réfectoire École Mixte B
	0003	Électeurs domiciliés : Belle Étoile – L'Allée	Réfectoire École Mixte B
	0004	Électeurs domiciliés : Goureau – Durand - Bois Labeau – Bahau	École Mixte B
	0005	Électeurs domiciliés : Rabuchon – Morne Poirier - Grosse Gouttière – Croisée Abricot – Petit Berry – Morne Abricot – Fantaisie	École Mixte B
	0006	Électeurs domiciliés : Derrière Bois – Choisy - Bois Neuf-Rivière Blanche – Lot Rivière Blanche – Croisée Manioc – Balleu Prospérité	École Mixte B
	0007	Électeurs domiciliés : Presqu'île – Choco – Lot Chapelle-Rivière Blanche – Jonction	École Mixte B
	0008	Électeurs domiciliés : Chapelle – Balata – Rivière Roche	École Mixte B
	0009	Électeurs domiciliés : Bois du Parc – Rivière Monsieur – La Croix – Hermitage Lagarde – Bambou du Champs – Morne Marc	École Mixte B

SAINT-JOSEPH Suite	0010	Électeurs domiciliés : Bois Neuf Gondeau - L'Etang – Hermitage Gonnier – Jambette – Dominante	École Mixte B
	0011	Électeurs domiciliés : Gondeau	École Mixte B
	0012	Électeurs domiciliés : Salubre – Fond Épingle – Rosière – La Hubert	École Mixte B
	0013	Électeurs domiciliés : Morne des Olives – Lot Oznam Rivière Blanche – Sérail – Morne Bossu – Rivière Blanche – Hôtel des Plaisirs – La Chéry	École Mixte B
	0014	Électeurs domiciliés : Rivière l'Or – Vallée Heureuse – Morne Basset – Fond Destreilles – 6kms route de St-Joseph – Morne Lilet	École Mixte B

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
SCHOELCHER	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Bourg – Madiana - Fonds Nigaud - les Hauts Madiana – Lotissement les Flamboyants - Résidence les Terrasses de la Mer et du Levant	Mairie Rue Fessenheim Bourg
	0002	Électeurs domiciliés : Ravine Touza - rés Citronnelles (immeubles Ramedace)- Bella Vista - habitation Case Navire - Domaine des Fleurs - route de l'Université - Chemin Case Navire - Groupe Ozanam – Lot Case Navire A à I inclus	Cantine école primaire Anse Madame A Rue des écoles
	0003	Électeurs domiciliés : Ravine Touza - rés Citronnelles (immeubles Ramedace)- Bella Vista – Habitation Case Navire - Domaine des Fleurs Route de l'Université - Chemin Case Navire - Groupe Ozanam - Lot Case Navire J à Z inclus	Cantine école primaire Anse Madame B Rue des écoles
	0004	Électeurs domiciliés : Plateau Fofo – Petit Paradis - Lot Magdeleine - Grand Paradis - Plateau Roy – Cluny - lot Donatien - Petit Florentin A à F inclus	École primaire Plateau Fofo av. du Petit Paradis Salle n° 1
	0005	Électeurs domiciliés : Plateau Fofo - Petit Paradis - Lot Magdeleine - Grand Paradis - Plateau Roy – Cluny - lot Donatien - Petit Florentin G à M inclus	École primaire Plateau Fofo av. du Petit Paradis Salle n° 2
	0006	Électeurs domiciliés : Plateau Fofo - Petit Paradis - Lot Magdeleine - Grand Paradis - Plateau Roy – Cluny - lot Donatien - Petit Florentin N à Z inclus	École primaire Plateau Fofo av. du Petit Paradis Salle n° 3

SCHOELCHER suite	0007	Électeurs domiciliés : Batelière – Cité Saint-Georges - Pointe de Jaham - Fond Batelière A à I inclus	École primaire Batelière voie principale Salle n° 1
	0008	Électeurs domiciliés : Batelière – Cité Saint-Georges - Pointe de Jaham - Fond Batelière J à Z inclus	École primaire Batelière voie principale Salle n° 2
	0009	Électeurs domiciliés : Cité Pinel - Morne Boye - Cité Roy Camille - Anse Gouraud - Sainte Catherine - Lot Batelière - Cité Ozanam - Cité les Poiriers – Rte de Schoelcher – Rés. Les Castors A à K inclus	École d'Ozanam Avenue des Frères POERMEL Salle n° 1
	0010	Électeurs domiciliés : Cité Pinel - Morne Boye - Cité Roy Camille - Anse Gouraud - Sainte Catherine - Lot Batelière - Cité Ozanam - Cité les Poiriers – Rte de Schoelcher – Rés. Les Castors L à Z inclus	École d'Ozanam Avenue des Frères POERMEL Salle n° 2
	0011	Électeurs domiciliés : Anse Collat – Cité Norley – Corniche Route du Lido – Anse Madame	Club nautique de l'Anse Madame rue Bernard BOROMÉE
	0012	Électeurs domiciliés : Enclos – Cité Beulah – Lot Marie Améline – Rés. Maryland – Rés. Entre Ciel et Mer – Lot Petit Tamarin A à I inclus	Maison des Jeunes de l'Enclos rue Roland JANVIER salle n° 1
	0013	Électeurs domiciliés : Enclos – Cité Beulah – Lot Marie Améline – Rés. Maryland – Rés. Entre Ciel et Mer – Lot Petit Tamarin J à Z inclus	Maison des Jeunes de l'Enclos rue Roland JANVIER salle n° 2

SCHOELCHER suite	0014	Électeurs domiciliés : Fond Rousseau – Lot Aubéry – Grand Village – Terreville - Lots : Emeraude – Point du Jour – Soleil Levant – Bermude et Dominante – Rés Quatre Bouts – Bois Rivière – Aztéca – Zac de Terreville – Sommets de Terreville – Hameau de Terreville A à F inclus	Centre Commercial la Fontaine Terreville salle n° 1
	0015	Électeurs domiciliés : Fond Rousseau – Lot Aubéry – Grand Village – Terreville – Lots : Emeraude – Point du Jour – Soleil Levant – Bermude et Dominante – Rés Quatre Bouts – Bois Rivière – Aztéca – Zac de Terreville – Sommets de Terreville – Hameau de Terreville G à M inclus	Centre Commercial la Fontaine Terreville salle n° 2
	0016	Électeurs domiciliés : Fond Rousseau – Lot Aubéry – Grand Village – Terreville – Lots : Emeraude – Point du Jour – Soleil Levant – Bermude et Dominante – Rés Quatre Bouts – Bois Rivière – Aztéca – Zac de Terreville – Sommets de Terreville – Hameau de Terreville N à Z inclus	Centre Commercial la Fontaine Terreville salle n° 3
	0017	Électeurs domiciliés : Fond Lahayé – Fond DUCLOS – rue Emmanuel Ravoteur – Rue Mathieu Ravi – Rue Stéphane CLÉMENTÉ A à I inclus	Cantine École Primaire de Fond Lahayé rue Emmanuel RAVOTEUR salle n° 1
	0018	Électeurs domiciliés : Fond Lahayé – Allée des coraux – Georges NADEAU – Joseph SOUFFLEUR – rue Emmanuel Ravoteur – Rue Mathieu Ravi – Rue Stéphane CLÉMENTÉ J à Z inclus	Cantine École Primaire de Fond Lahayé rue Emmanuel RAVOTEUR salle n° 2
	0019	Électeurs domiciliés : Fond Bernier - La Colline - cité Démarche - Démarche A à I inclus	Ancienne École Maternelle de Fond Lahayé rue Emmanuel RAVOTEUR salle n° 1
	0020	Électeurs domiciliés : Fond Bernier - La Colline - cité Démarche – Démarche J à Z inclus	Ancienne École Maternelle de Fond Lahayé rue Emmanuel RAVOTEUR salle n° 2

2ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
SAINTE-MARIE	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Anse Azérot - Anse Dufour- Hameau de Villeneuve – Habitation Anse Azérot – Habitation Concorde – Impasse Cachibou – Impasse des Hameaux – Lotissement la Rose des Vents – Quartier Concorde – Quartier Radom – Rue de l'Hôtel de Ville – Rue des Arawaks – Rue des Caraïbes – Rue des Kaidons	Mairie 1 place de l'hôtel de ville
	0002	Électeurs domiciliés : Bld de la Voie Lactée – Cité Étoile – Cité Étoile II – Fond Giromon – Gendarmerie – Impasse de la Passion – Lycée Sainte-Marie – Place Félix Lorne – Rue Amédée Knight Sud – Rue Crémieux – Rue de la Cité Étoile – Rue de la Cocoteraie – Rue des Châtaigniers – Rue du Fruits à Pain – Rue des Haricots – Rue des Limes – Rue des Melons – Rue des Topinambours – Rue du Dispensaire – Rue Ernest Desproges – Rue Louis des Étages – Rue Pakala	École élémentaire Rodolphe Richer rue des Kaïdons
	0003	Électeurs domiciliés : Eudorçait Limbe – Quartier Eudorçait – Quartier Fourniols – Quartier Fourniols Sud	École primaire Euloge Astar 23 rue de l'école
	0004	Électeurs domiciliés : Bois Jade – Quartier Derrière Morne	École Primaire Jérôme Mercan Quartier Derrière Morne
	0005	Électeurs domiciliés : Croisée Bon Air - Entrée Chertine – Quartier Bon Air – Quartier Chertine – Résidence Bon Air – Rue de Chertine – Rue de Madelon	École Maternelle Cachibou 1 Quartier Morne des Esses
	0006	Électeurs domiciliés : : Habitation Combat – Quartier Félix - Quartier Félix 1 – Quartier Félix II – Résidence Saint-Paul – Rivière Canari 1 – Rivière Canari II – Rivière Canaris – Rue de la Liberté	École Cachibou 2 Quartier Morne des Esses
	0007	Électeurs domiciliés : Quartier Saint-Aroman – Quartier Spourtoune – Quartier Spourtoune Bas – Quartier Spourtoune Nord – Route de Saint Aroman	École élémentaire Félix Lorne 1 1 route du Calvaire Morne des Esses

SAINTE-MARIE suite	0008	Électeurs domiciliés : Impasse de la Vannerie – Impasse des Voyageurs – Impasse du Cimetière – La Croisée – Quartier Morne des Esses – Quartier Saint-Laurent – Résidence Haut du Morne – Rivière Canari – Route de la Citerne – Route de la Traversée – Route du Calvaire – Route du Moulin – Route Morinière – Route Vaton – Rue Derrière – Rue des Vanniers	École élémentaire Félix Lorne 2 1 rue du Calvaire Morne des Esses
	0009	Électeurs domiciliés : Avenue des Jeunes – Avenue Morne des Esses – Quartier Cadran – Route du Souvenir – Rue des Colibris – Rue des Filaos – Rue du Conteur – Rue Mulâtre – Rue Ti-Citron	École élémentaire Félix Lorne 3 1 rue du Calvaire Morne des Esses
	0010	Électeurs domiciliés : Habitation Nouvelle Cité – Nouvelle Cité – Quartier Pérou	École primaire Yvette Hilarus Quartier Pérou
	0011	Électeurs domiciliés : Quartier Pain de Sucre	École primaire, Saint-Jacques 2 Quartier Saint-Jacques
	0012	Électeurs domiciliés : Quartier Bezaudin – Rivière Romanette A à L	École élémentaire Marcel Cassildé Bezaudin 1 Quartier Bezaudin
	0013	Électeurs domiciliés : Quartier Bezaudin – Rivière Romanette M à Z	École élémentaire Marcel Cassildé 2 Quartier Bezaudin 2
	0014	Électeurs domiciliés : Anse Charpentier – Cité Saint-Jacques – La Ferme Saint-Jacques – Quartier Saint Jacques – Route du Pain de Sucre – Route de Saint Jacques – Rue de la Gare – Rue du Pavé – Ténos – Ténos Charpentier	École primaire Les Jacquiers, Saint-Jacques 1 Quartier Saint Jacques

SAINTE-MARIE suite	0015	Électeurs domiciliés : Allée de Bienfaisance – Allée de la Famille – Allée de la Fraternité – Allée de la Gaïeté – Allée de la Générosité – Allée de la Sagesse – Allée de la Solidarité – Allée de la Tolérance – Allée de l'Amitié – Allée des Alliés – Allée des Amours – Allée Galba – Allée Sans Souci – Cité Union – Cité Union II – Habitation Union – Quartier Claudine – Quartier Fourniols Nord – Quartier Union – Route de Fourniols – Route de l'Union – Route de l'Usine – Usine	École maternelle Boutons d'or 1 8 rue des kaïdons
	0016	Électeurs domiciliés : Ancienne Tannerie – Boulevard Désir Jox – Cité Villeneuve – Entrée Grain du Nord – Habitation Lassalle – Impasse Bougainvilliers – Impasse des Fleurs – Lassalle – Passage des Fougères – Rue Amédée Knight Nord – Rue de la Libération- Rue de la Roseraie – Rue de l'Abattoir – Rue des Glaieuls – Rue des Hibiscus – Rue des Immortelles – Rue du Muguet – Rue du Nouveau Cimetière – Rue Eugène Agricole – Rue Schoelcher – Villeneuve	École maternelle Boutons d'or 2 8 rue des kaïdons
	0017	Électeurs domiciliés : Habitation Bellevue – Lotissement Reculée – Quartier Reculée – Résidence Reculée A à H inclus	École élémentaire de Reculé 1 Quartier de Reculé
	0018	Électeurs domiciliés : Habitation Bellevue – Lotissement Reculée – Quartier Reculée – Résidence Reculée I à Z inclus	École élémentaire de Reculé 2 Quartier de Reculé
	0019	Électeurs domiciliés : Avenue Lassalle – GPE Kann Kreol – Impasse de la Canne – Impasse des Amareuses – Impasse des Cabourets – Impasse des Capresse – Impasse du Bac – Impasse du Commandeur – Impasse du Géreur – Impasse Economie – Impasse Man Tine – Lotissement les Hauts de Villeneuve – Lotissement Villeneuve – Quartier Belle Étoile – Quartier Félicité – Rue Case Nègres A à Z	École maternelle Les Allamandas 6 rue des Kaïdons

3ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
FORT-DE-FRANCE	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Centre-ville délimité par le Malecon, l'axe de la Rivière Madame, l'axe du boulevard du Général de Gaulle et de la baie du Carénage, Fort St Louis – Pointe Simon A à J inclus	Mairie Bâtiment Administratif Boulevard du Général de Gaulle
	0002	Électeurs domiciliés : Centre-ville délimité par le Malecon, l'axe de la Rivière Madame, l'axe du boulevard du Général de Gaulle et de la baie du Carénage, Fort St Louis – Pointe Simon K à Z inclus	École maternelle « Sérénade » 84 rue Lazare Carnot
	0003	Électeurs domiciliés : Crozanville - Calvaire – Folie côté gauche	École primaire de Crozanville René CASSIN Avenue Pasteur
	0004	Électeurs domiciliés : Morne Desaix – Redoute bas côté impaire du N° 1 à 121	École maternelle « Sérénade » 84 rue Lazare Carnot
	0005	Électeurs domiciliés : Place Stalingrad - Ravine Bouillé - Bas Religieuses - Desclieux – La Folie côté paire A à K inclus	École primaire Desclieux Émilie FORDANT Allée du Jardin Déclieux
	0006	Électeurs domiciliés : Place Stalingrad - Ravine Bouillé – Bas Religieuses - Desclieux – La Folie côté paire L à Z inclus	École primaire Desclieux Émilie FORDANT Allée du Jardin Déclieux
	0007	Électeurs domiciliés : Morne Pichevin – Morne Vanier – Religieuses A à K inclus	École maternelle Les Hauts du Port Renaud JOUYE DE GRANDMAISON Rue Gérard Watello Morne Pichevin
	0008	Électeurs domiciliés : Morne Pichevin – Morne Vanier – Religieuses L à Z inclus	École maternelle Les Hauts du Port Renaud JOUYE DE GRANDMAISON Rue Gérard Watello Morne Pichevin
	0009	Électeurs domiciliés : Renéville	École primaire de Renéville Georges STEPH Rue René Maran Renéville

FORT-DE-FRANCE suite	0010	Électeurs domiciliés : Sainte-Thérèse côté impair – Canal Alaric – Baie des Tourelles – Grant – Rue E. Jeanne côté pair et côté impair à partir du N°107 – Pointe des carrières versant port jusqu’au dépôt EDF A à K inclus	École primaire de Ste-Thérèse « B » (filles) Sandrine ANDRIVON-MILTON 10 rue du Dr Désiré Girard Sainte-Thérèse
	0011	Électeurs domiciliés : Sainte-Thérèse côté impair – Canal Alaric – Baie des Tourelles – Grant – Rue E. Jeanne côté pair et côté impair à partir du N°107 – Pointe des carrières versant port jusqu’au dépôt EDF L à Z inclus	École primaire de Ste-Thérèse « B » (filles) Sandrine ANDRIVON-MILTON 10 rue du Dr Désiré Girard Sainte-Thérèse
	0012	Électeurs domiciliés : Volga Plage – Rue E. Jeanne côté impair du N°1 au N°105 – Pointe des Carrières versant Volga Plage A à J inclus	École maternelle de Volga Plage Route de la Tannerie Volga Plage
	0013	Électeurs domiciliés : Volga Plage – Rue E. Jeanne côté impair du N°1 au N°105 – Pointe des Carrières versant Volga Plage L à Z inclus	École maternelle de Volga Plage Route de la Tannerie Volga Plage
	0014	Électeurs domiciliés : Cité Dillon – Etang z’abricot – Rivière Roche A à E inclus	École primaire de Dillon D Louis MOÏSE Ave Prof. Jude Turiat Cité Dillon
	0015	Électeurs domiciliés : Cité Dillon – Etang z’abricot – Rivière Roche F à M inclus	École primaire de Dillon D Louis MOÏSE Ave Prof. Jude Turiat Cité Dillon
	0016	Électeurs domiciliés : Cité Dillon – Etang z’abricot – Rivière Roche N à Z inclus	École primaire de Dillon D Louis MOÏSE Ave Prof. Jude Turiat Cité Dillon
	0017	Électeurs domiciliés : Sainte-Thérèse côté pair du carrefour du Canal Alaric à l’entrée de Dillon – Faubourg La Camille – T.S.F – Eaux Découpées	École primaire de Sainte-Thérèse A (garçons) Daniel PIDÉRY 20 rue Pascal Elisabeth-Ménager Sainte-Thérèse

FORT-DE-FRANCE suite	0018	Électeurs domiciliés : Karatas – Morne Morissot – Zac de Chateauboeuf A à K inclus	École primaire de Chateauboeuf B – Karatas Léon SAINTE-ROSE Avenue des Arawaks Chateauboeuf
	0019	Électeurs domiciliés : Karatas – Morne Morissot – Zac de Chateauboeuf L à Z inclus	École primaire de Chateauboeuf B – Karatas Léon SAINTE-ROSE Avenue des Arawaks Chateauboeuf
	0020	Électeurs domiciliés : Chateauboeuf du carrefour de Montgérald à la limite de la commune avec le Lamentin et Saint- Joseph – Bois Boyer – La Meynard – Beauséjour Jambette A à K inclus	École primaire de Chateauboeuf A Théodore BURNET Route de Chateauboeuf
	0021	Électeurs domiciliés : Chateauboeuf du carrefour de Montgérald à la limite de la commune avec le Lamentin et Saint- Joseph – Bois Boyer – La Meynard – Beauséjour Jambette L à Z inclus	École primaire de Chateauboeuf A Théodore BURNET Route de Chateauboeuf
	0022	Électeurs domiciliés : Moutte – Terrain Populo – Terrain Anin	École primaire de Moutte Rue Omer Césaire Moutte
	0023	Électeurs domiciliés : Redoute côté pair du N°2 jusqu'à la limite de la commune de Saint-Joseph – La Ferme – Morne Surey	École maternelle de Redoute A Marie-Rose CABASSET Rue de la Jeunesse Redoute
	0024	Électeurs domiciliés : Terrain Fantaisie – Entraide – Coridon A à K inclus	École maternelle de Coridon « Les Poussins » Avenue Richard Granvorka Coridon
	0025	Électeurs domiciliés : Terrain Fantaisie – Entraide – Coridon L à Z inclus	École maternelle de Coridon « Les Poussins » Avenue Richard Granvorka Coridon
	0026	Électeurs domiciliés : Morne Calebasse – Montgérald	École primaire de Morne Calebasse Rue Dévard Ambroisine Morne Calebasse

FORT-DE-FRANCE suite	0027	Électeurs domiciliés : Redoute côté impair de Desaix à la limite de la commune de Saint-Joseph – d'Abadie – Rocade du Bel Horizon	École maternelle de Redoute A Marie-Rose CABASSET Rue de la Jeunesse Redoute
	0028	Électeurs domiciliés : Ravine Vilaine – Desbrosses – Grande Terre – Plateau Tiberge – Rivière l'Or A à K inclus	École primaire de Ravine Vilaine 179 route de Ravine Vilaine
	29	Électeurs domiciliés : Ravine Vilaine – Desbrosses – Grande Terre – Plateau Tiberge – Rivière l'Or L à Z inclus	École primaire de Ravine Vilaine 179 route de Ravine Vilaine
	0030	Électeurs domiciliés : Trénelle – Bas Fort – Grosse Roche A à K inclus	École primaire de Trénelle Aristide MAUGÉE 20 rue Gérard Nouvet Trénelle
	0031	Électeurs domiciliés : Trénelle – Bas Fort – Grosse Roche L à Z inclus	École primaire de Trénelle Aristide MAUGÉE 20 rue Gérard Nouvet Trénelle
	0032	Électeurs domiciliés : Citron – Berge De Briand	Ex École primaire de Citron Mireille GALLOT Rue Aurélie Dicanot Citron
	0033	Électeurs domiciliés : De Briand – Rte de Balata côté pair du N°44 au 108	Ex École maternelle de De Briand « Les Roses » 30 rue des École De Briand
	0034	Électeurs domiciliés : Godissard – Floréal A à J inclus	École primaire de Godissard Yves Goussard Bd Hubert René Gamess Godissard
	0035	Électeurs domiciliés : Godissard – Floréal K à Z inclus	École primaire de Godissard Yves Goussard Bd Hubert René Gamess Godissard

FORT-DE-FRANCE suite	0036	Électeurs domiciliés : Tivoli – Rodate – Post Colon – Morne Laurent A à K inclus	École primaire de Tivoli Solange FITTE- DUVAL Rue Paul Marie-Valère Tivoli
	0037	Électeurs domiciliés : Tivoli – Rodate – Post Colon – Morne Laurent L à Z inclus	École primaire de Tivoli Solange FITTE- DUVAL Rue Paul Marie-Valère Tivoli
	0038	Électeurs domiciliés : Balata côté pair du N°110 et côté impair du N°171 jusqu'à la Médaille – Les Nuages – Barème	École primaire de Balata Georges GABRIEL 7 Kms Rte de Balata
	0039	Électeurs domiciliés : Rte de Cluny côté pair – Bas et Haut Didier – Desrochers – Morne Coco – Morne Venté – Ravine Blanche – Rte de Balata côté impair du N°49 au 169 A à D inclus	École primaire de Plateau Didier Simone VATON Route de Desrochers
	0040	Électeurs domiciliés : Rte de Cluny côté pair – Bas et Haut Didier – Desrochers – Morne Coco – Morne Venté – Ravine Blanche – Rte de Balata côté impair du N°49 au 169 E à L inclus	École primaire de Plateau Didier Simone VATON Route de Desrochers
	0041	Électeurs domiciliés : Rte de Cluny côté pair – Bas et Haut Didier – Desrochers – Morne Coco – Morne Venté – Ravine Blanche – Rte de Balata côté impair du N°49 au 169 M à Z inclus	École primaire de Plateau Didier Simone VATON Route de Desrochers
	0042	Électeurs domiciliés : Ermitage – Trabaud – Évêché côté droit – Rte de Balata côté pair du N°0 au 42 et côté impair du N°1 au 49	École maternelle de l'Ermitage « Pomme Cannelle » Ave du Dr Juvénal Linval Ermitage
	0043	Électeurs domiciliés : Rive droite Levassor – Morne Abelard – Pont Viard – Fond Populaire – Bo Kannal – Texaco – Pointe la Vierge	École primaire de Rive Droite Marcel PLACIDE 33 bd Adhémar Modock Rive Droite
	0044	Électeurs domiciliés : Bd de la Marne – Bellevue – Tartenson Ave Condorcet côté pair du N°0 au N°102 Ave Condorcet côté impair du N°1 au N°83 Clairière – Sainte Catherine – Rte de Cluny côté impair A à K inclus	École maternelle de Pointe des Nègres Suzanne ROUSSE 100 avenue Condorcet Bellevue

FORT-DE-FRANCE suite	0045	Électeurs domiciliés : Bd de la Marne – Bellevue – Tartenson Ave Condorcet côté pair du N°0 au N°102 Ave Condorcet côté impair du N°1 au N°83 Clairière – Sainte Catherine – Rte de Cluny côté impair L à Z	École maternelle de Pointe des Nègres Suzanne ROUSSE 100 avenue Condorcet Bellevue
	0046	Électeurs domiciliés : Pointe des Nègres – Ave Condorcet côté impair du N°85 au N°149 A à K inclus	École primaire de Pointe des Nègres Suzanne ROUSSE 137 avenue Condorcet Bellevue
	0047	Électeurs domiciliés : Pointe des Nègres – Ave Condorcet côté impair du N°85 au N°149 L à Z inclus	École primaire Eugène REVERT Rue Eugène Revert Bellevue
	0048	Électeurs domiciliés : Terres Sainville A à K inclus	École primaire des Terres Sainville Jean-Baptiste ROUAM SIM Place Abbé Grégoire Terres Sainville
	0049	Électeurs domiciliés : Terres Sainville L à Z inclus	École primaire des Terres Sainville Jean-Baptiste ROUAM SIM Place Abbé Grégoire Terres Sainville
	0050	Bureau de vote spécifique	Mairie Bâtiment administratif Bd du Général de Gaulle

4ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LES ANSES D'ARLET	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Bourg – Morne Champagne – Anse Chaudière – Morne Jacqueline – Route de Bas Morne – Bas Morne – Calvaire – Mapou – La Plaine – Palmiste – Résidence Waliwa – Résidence La Baie des Anses – Morne Venté – Anse Chaudière – La Sucrierie – Batterie - l'Etang	Mairie Rue Félix Éboué
	0002	Électeurs domiciliés : Quartier Petite Anse	École de Petite Anse Rue Case Toto
	0003	Électeurs domiciliés : Anse Dufour – Anse Noire – Gallochat – Anse Mathurin – Morne Bigot – Cocoyers	École maternelle de Gallochat
	0004	Électeurs domiciliés : Grande Anse – Résidence Balaou – Résidence Tcha Tcha – Cassière – Fonds Fleury – Résidence Kouliwou	Maison des association de Grande Anse

4ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LE DIAMANT	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Le Bourg – quartier Coton – Haut du Bourg Ravine Gens Bois – Morne la Croix – Fond Placide	Mairie 45 rue Justin ROC
	0002	Électeurs domiciliés : Quartier Anse Cafard – Lotissement Anse Bleue – Lotissement Dizac – quartier Dizac – Les Hauts du Diamant – Résidence Nas Miret – quartier Petit Lézard A à K	Ecole de Carrière Quartier Petit Lézard
	0003	Électeurs domiciliés : Quartier Anse Cafard – Lotissement Anse Bleue – Lotissement Dizac – quartier Dizac – Les Hauts du Diamant – Résidence Nas Miret – quartier Petit Lézard L à Z	Ecole de Carrière Quartier Petit Lézard
	0004	Électeurs domiciliés : Résidence Carrière – Fond Requiem – La Mélisse – La Longuet – Morne-Blanc – Quamalon – Habitation Saint-Charles – Ancinell	Ex école du Morne- Blanc Quartier Morne-Blanc
	0005	Électeurs domiciliés: Lotissement la Chery – Résidence Chery'O – Jacqua – Morne Constant Chalopin – Morne Pavillon – Quartier Bampou – Lotissement Lucito – Quartier Chery A à J	École du bourg 77 rue Justin ROC
	0006	Électeurs domiciliés: Lotissement la Chery – Résidence Chery'O – Jacqua – Morne Constant Chalopin – Morne Pavillon – Quartier Bampou – Lotissement Lucito – Quartier Chery K à Z	École du bourg 77 rue Justin ROC
	0007	Électeurs domiciliés: Résidence les Aloès – Lotissement O'Mullane – Quartier Mare-Poirier – Bitaille – Fond Camille – La Carole – Jeanville -Quartier Taupinière – La pointe – Fond Manöel – Habitation O'Mullane A à H	École O'Mullane Quartier O'Mullane
	0008	Électeurs domiciliés: Résidence les Aloès – Lotissement O'Mullane – Quartier Mare-Poirier – Bitaille – Fond Camille – La Carole – Jeanville -Quartier Taupinière – La pointe – Fond Manöel – Habitation O'Mullane I à Z	École O'Mullane Quartier O'Mullane

4ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
DUCOS	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Bourg – Cité Lazaret – Avenue Marc ANDRÉ	Mairie 1 rue Zizine et des Étages
	0002	Électeurs domiciliés : Bac – Bois Rouge – Chemin Bohème – Côte d'Or – Fénelon – Fond d'Orange – Grande Rochelle – Morne Coco – Pays Noyé – Pays Noyé – Petit Parc – Petite Rochelle	École Maternelle Camille ZOZO de SEGUIRAN 1 Rue Jules Ferry
	0003	Électeurs domiciliés : Canal – Chemin Canal - Champigny – Domaine de Marie – Fond Panier – Habitation Petite Cocotte – La Débat – Lotissement Canal – Lotissement Cocotte – Lotissement Quitman – Résidence les Jardins de Pauline – ZI Morne-Pavillon – ZI Petite Cocotte – ZI Cocotte Canal	École Maternelle Solange ARIBO Rue Jules Ferry
	0004	Électeurs domiciliés : Morne Carette – Syndic	École élémentaire Yolande SAINTE- ROSE 1 Place André Alier
	0005	Électeurs domiciliés : Résidence Cécillon – La Bobby – Lourdes – Vaudrancourt	École élémentaire Yolande SAINTE- ROSE 2 Place André Alier
	0006	Électeurs domiciliés : Bonne Mère – Génipa – Hameau les Coteaux – La sérénité 1 et 2 – Les Fromagers – Lotissement les Abricots – Résidence les Abeilles – Résidence le Destin – Rivière Pierre – Usine de Petit-Bourg – ZA la Fabrique – ZAC la Marie	École maternelle Camille ZOZO de SEGUIRAN 2 Rue Jules Ferry
	0007	Électeurs domiciliés : Cité La Marie – La Léandre – Résidence la Marinelle – Résidence du Levant	Ancien établissement MANTININO Cité La Marie
	0008	Électeurs domiciliés : La Beauville – Bellevue – Cité Chatrou – Fond Brûlé – Grande Savane La Chéneaux – La Homand – Lotissement La Pignol	École René VERDIER Quartier Beauville
	0009	Électeurs domiciliés : Baringthon – Cité la Cannaie – Durivage – Habitation Rivière La Manche – La chassaing – Lotissement Les Hauts de Baringthon – Lotissement les Filaos – Résidence Canne Nouvelle – Rivière La Manche	Foyer Rural de Durivage Quartier Durivage

DUCOS suite	0010	Électeurs domiciliés : Croix Rivail – Fond Marie-Rose – La Saint Pierre – La Manzo – Morne Pitault – Saint Roch – Morne Vert – Morne Privat – La Cadeau	École Laurence MARIE-MAGDELEINE 1 Quartier Morne Vert
	0011	Électeurs domiciliés : Bois Neuf – Duchâtel – Fond Savane	École Laurence MARIE-MAGDELEINE 2 Quartier Morne Vert

4ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LE MARIN	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Bourg – Cité Diaka – Lot Bonaro	Mairie 26 rue Osman Duquesnay
	0002	Électeurs domiciliés : Agnès - Nelson Mandela – Bassin Tortue – Mondésir – Popotte – La Michelle – La Fanchon – Fouquette – La Source	École Mixte A Rue Victor Lamon
	0003	Électeurs domiciliés : La Vierge – Berry – Fonds Gens Libres – Huvet – Morne Courbaril	École Mixte A Rue Victor Lamon
	0004	Électeurs domiciliés : Quatre Chemins – Cap - Habitation Rivière	École Mixte A Rue Victor Lamon
	0005	Électeurs domiciliés : Montgérald – Cédalise – Mare Capron – Morne Rouge – Tocnay – Morne Sulpice – Saint Onge	École Maternelle Bourg Plateau Fort
	0006	Électeurs domiciliés : Morne Gommier – Duprey – Suffrin – La Digue	École Maternelle Bourg Plateau Fort
	0007	Électeurs domiciliés : Pérou – Fonds Débasse – Robin – Massel	École Maternelle Bourg Plateau Fort

4ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
RIVIÈRE-PILOTE	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Adélaïde – Anse Figuier – Beaudelle – Bas Mangot – Borel – Beauregard Caféière et Sucrière – Bourg – Camée – Chevalier – Cingaule – Concorde – Coulanges – Croix Codé – Desmartinières – Escarville – Escouet – Av. Wanakaera – Fond Moulin – Fougainville – Gens Libres – Guénot – Lélubois – Lourdes – Louvet – Lowensky – Desfarges – Mare Capron – Marianne – Marie Noire – Mathurin – Mauny – Mayaule – Monfort – Morency, Morne Habricot – Morne Roches – Morne Rosine – Planty – Poirier – Pomponne – Pont Madeleine – Ravine Acajou – Ravine Braie – Ravine Couresse – Régale – René – Saint Vincent – Ti Coton – Titi – Pont Beuze – Vignette – Débat A à B inclus	Mairie
	0002	Électeurs domiciliés : Adélaïde – Anse Figuier – Beaudelle – Bas Mangot – Borel – Beauregard Caféière et Sucrière – Bourg – Camée – Chevalier – Cingaule – Concorde – Coulanges – Croix Codé – Desmartinières – Escarville – Escouet – Av Wanakaera – Fond Moulin – Fougainville – Gens Libres – Guénot – Lélubois – Lourdes – Louvet – Lowensky – Desfarges – Mare Capron – Marianne – Marie Noire – Mathurin – Mauny – Mayaule – Monfort – Morency, Morne Habricot – Morne Roches – Morne Rosine – Planty – Poirier – Pomponne – Pont Madeleine – Ravine Acajou – Ravine Braie – Ravine Couresse – Régale – René – Saint Vincent – Ti Coton – Titi – Pont Beuze – Vignette – Débat C à E inclus	École maternelle Manikou
	0003	Électeurs domiciliés : Adélaïde – Anse Figuier – Beaudelle – Bas Mangot – Borel – Beauregard Caféière et Sucrière – Bourg – Camée – Chevalier – Cingaule – Concorde – Coulanges – Croix Codé – Desmartinières – Escarville – Escouet – Av Wanakaera – Fond Moulin – Fougainville – Gens Libres – Guénot – Lélubois – Lourdes – Louvet – Lowensky – Desfarges – Mare Capron – Marianne – Marie Noire – Mathurin – Mauny – Mayaule – Monfort – Morency, Morne Habricot – Morne Roches – Morne Rosine – Planty – Poirier – Pomponne – Pont Madeleine – Ravine Acajou – Ravine Braie – Ravine Couresse – Régale – René – Saint Vincent – Ti Coton – Titi – Pont Beuze – Vignette – Débat F à I inclus	École maternelle Manikou

RIVIERE-PILOTE suite	0004	Électeurs domiciliés : Adélaïde – Anse Figuier – Beaudelle – Bas Mangot – Borel – Beauregard Caféière et Sucrière – Bourg – Camée – Chevalier – Cingaule – Concorde – Coulanges – Croix Codé – Desmartinières – Escarville – Escouet – Av Wanakaera – Fond Moulin – Fougainville – Gens Libres – Guénot – Léluboïs – Lourdes – Louvet – Lowensky – Desfarges – Mare Capron – Marianne – Marie Noire – Mathurin – Mauny – Mayaule – Monfort – Morency, Morne Habricot – Morne Roches – Morne Rosine – Planty – Poirier – Pomponne – Pont Madeleine – Ravine Acajou – Ravine Braie – Ravine Couresse – Régale – René – Saint Vincent – Ti Coton – Titi – Pont Beuze – Vignette – Débat J à L inclus	École maternelle Manikou
	0005	Électeurs domiciliés : Adélaïde – Anse Figuier – Beaudelle – Bas Mangot – Borel – Beauregard Caféière et Sucrière – Bourg – Camée – Chevalier – Cingaule – Concorde – Coulanges – Croix Codé – Desmartinières – Escarville – Escouet – Av Wanakaera – Fond Moulin – Fougainville – Gens Libres – Guénot – Léluboïs – Lourdes – Louvet – Lowensky – Desfarges – Mare Capron – Marianne – Marie Noire – Mathurin – Mauny – Mayaule – Monfort – Morency, Morne Habricot – Morne Roches – Morne Rosine – Planty – Poirier – Pomponne – Pont Madeleine – Ravine Acajou – Ravine Braie – Ravine Couresse – Régale – René – Saint Vincent – Ti Coton – Titi – Pont Beuze – Vignette – Débat M à O inclus	École maternelle Manikou
	0006	Électeurs domiciliés : Adélaïde – Anse Figuier – Beaudelle – Bas Mangot – Borel – Beauregard Caféière et Sucrière – Bourg – Camée – Chevalier – Cingaule – Concorde – Coulanges – Croix Codé – Desmartinières – Escarville – Escouet – Av Wanakaera – Fond Moulin – Fougainville – Gens Libres – Guénot – Léluboïs – Lourdes – Louvet – Lowensky – Desfarges – Mare Capron – Marianne – Marie Noire – Mathurin – Mauny – Mayaule – Monfort – Morency, Morne Habricot – Morne Roches – Morne Rosine – Planty – Poirier – Pomponne – Pont Madeleine – Ravine Acajou – Ravine Braie – Ravine Couresse – Régale – René – Saint Vincent – Ti Coton – Titi – Pont Beuze – Vignette – Débat P à R inclus	École maternelle Manikou

RIVIERE-PILOTE suite	0007	Électeurs domiciliés : Adélaïde – Anse Figuier – Beaudelle – Bas Mangot – Borel – Beauregard Caféière et Sucrière – Bourg – Camée – Chevalier – Cingale – Concorde – Coulanges – Croix Codé – Desmartinières – Escarville – Escouet – Av Wanakaera – Fond Moulin – Fougainville – Gens Libres – Guénot – Lélubois – Lourdes – Louvet – Lowensky – Desfarges – Mare Capron – Marianne – Marie Noire – Mathurin – Mauny – Mayaule – Monfort – Morency, Morne Habricot – Morne Roches – Morne Rosine – Planty – Poirier – Pomponne – Pont Madeleine – Ravine Acajou – Ravine Braie – Ravine Couresse – Régale – René – Saint Vincent - Ti Coton – Titi – Pont Beuze – Vignette – Débat S à Z inclus	École maternelle Manikou
	0008	Électeurs domiciliés : Epinay – Massonville – Morne Honoré – Préfontaine – Morne Escarpe A à L inclus	École de Préfontaine
	0009	Électeurs domiciliés : Epinay – Massonville – Morne Honoré – Préfontaine – Morne Escarpe M à Z inclus	École de Préfontaine
	0010	Électeurs domiciliés : Abondance – Bellay – Canari Cassé – Champs Fleury – Desgras – Désormeaux – Desruisseaux – Fonds Mulâtres – Labeaume – Josseaud – Gervais – Pomaré – Mne Vent – Vieilles Terres – Bambou – Rollin – Vieux Chemin – Mne Raquette – Monplaisir A à L inclus	École mixte de Josseaud
	0011	Électeurs domiciliés : Abondance – Bellay – Canari Cassé – Champs Fleury – Desgras – Désormeaux – Desruisseaux – Fonds Mulâtres – Labeaume – Josseaud – Gervais – Pomaré – Mne Vent – Vieilles Terres – Bambou – Rollin – Vieux Chemin – Mne Raquette – Monplaisir M à Z inclus	École maternelle de Josseaud

4ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
RIVIÈRE-SALÉE	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Quartier Laugier Lot Les Mimosas – Cité plaisance – ZA de Laugier – Habitation La Deslande - Habitation Doublet – Habitation La Fleury – Habitation Four à Chaux – Quartier Médecin Lotissement Percinette – Quartier Jourbadière – Habitation Mareuil – Habitation Maupéou – Quartier Médecin – Quartier Médecin Chemin La Fleury – Quartier Médecin Chemin de Bellevue – Quartier Médecin Chemin des Tamariniers – Quartier Médecin Chemin de Guimbé – ZA Laugier Voie Isolé Norbrt – Rue Jean-Joseph – Quartier Médecin Chemin de la Jourbanière – Quartier Médecin Chemin Louis Andrieux – rue Nelson Mandela – Rue Victor Schoelcher du 47 (côté impair) et du 60 (côté pair) – Quartier Laugier Chemin de la Simon (ZA Laugier Voie Tertullien Monta – Quartier Médecin Chemin Victor Moussala.	Mairie Rez-de-chaussée du service technique 60 rue Schoelcher
	0002	Électeurs domiciliés : Cité Bazeilles – Lotissement Concorde – Lotissement Lafayette – Cité Tranquille – Lotissement Bazeilles – Quartier Lafayette – Rue Alphonse Jean-Joseph – Rue Charles Zizine – Rue du Cimetière – Rue du Commandant Varasse – Rue du Commandant Delgrès – Cité Bazeilles Voie du Malfini – Cité Bazeilles Voie des Grives – Cité Bazeilles Voie des Ramiers – Cité Bazeilles Voie des Aigrettes – Cité Concorde Voie de la Félicité – Cité Concorde Voie de la Fraternité – Cité Concorde Voie de la Paix – Cité Concorde Voie de l'Entente – Cité Concorde Voie de l'Union – Impasse de la Marine – Rue Delgrès – Rue des Étages – Rue Félix Eboué – Rue du Général de Gaulle – Rue du Général de Vassoigne – Rue Jean Jaurès – Rue Joinville Saint- Prix – Rue Joseph Lagrosillière – Rue Lafayette – Rue du Dr Morestin – Rue Nérée Péria – Rue Pasteur – Rue Salvador Allendé – Rue Victor Schoelcher du 1 au 45 (côté impair) et du 2 au 58 (côté pair) – Rue Victor Hugo – Rue Alexandre Zonzon.	Centre Médico-Social rue Alexandre Zonzon

RIVIÈRE-SALÉE Suite	0003	Électeurs domiciliés : Résidence en Campêche – Cité Nouvelle Laugier – Lotissement Les Figuiers – Cité Laugier 1 – Cité Laugier 2 – Cité Trénelle – Quartier Boulevard – Quartier La Laugier – Quartier Ravine Chien – Quartier La Simon – Habitation La Trénelle – Quartier Trénelle – Quartier Laugier Chemin de la Canneraie – Résidence Morne Costé Laugier – Cité Nouvelle Voie du Damier – Cité Nouvelle Voie du Bel Air – Avenue des Écoles – Cité Nouvelle Voie de la Haute Taille – ZA Laugier Voie de l'Espérance – Cité Nouvelle Voie de La Kalenda – Cité Nouvelle Voie du Ladjà – Chemin La Laugier – Rue du 22 mai 1948 – Chemin de La Trénelle – Quartier Laugier rue du Morne Costé – Résidence En Campêche Voie des Arawaks – Résidence En Campêche Voie des Caraïbes – Lotissement Laugier 1 – Lotissement Laugier 2 – Habitation Boulevard.	École élémentaire mixte A avenue des Écoles
	0004	Électeurs domiciliés : Résidence La Carrière – Lot La Haut – quartier Caféière – quartier Dédé – quartier Dufresne – quartier Là Haut – habitation Val d'Or – Habitation Val d'Or Sud – Quartier La Haut Chemin Joseph Louis – Quartier La Haut Chemin Laurent – Quartier La Haut Chemin Louri – Quartier La Haut Chemin Sainville – Quartier Dédé Chemin des Pipiris.	École élémentaire mixte B avenue des Écoles
	0005	Électeurs domiciliés : Quartier Thoraille Lot Les Ibis Thoraille – groupe Thoraille – quartier Massy – Quartier Thoraille chemin de Massy – Quartier Massy chemin Duharoc – Quartier Thorail résidence Acacia – Quartier Thoraille résidence Alamanda.	École primaire de Thoraille Salle 1 Quartier Thoraille
	0006	Électeurs domiciliés : Quartier Belvédère lotissement Kanel – Quartier Viguié Lotissement Les Oréades – Quartier Courbaril-Louisy Lotissement Pois Doux – Quartier Viguié Lotissement La Sagesse – Quartier Belvédère – Quartier Bois Neuf – Quartier Courbaril-Louisy – Quartier Mauny – Quartier Sans Pareil – Habitation Thoraille – Quartier Thoraille – Quartier Viguié – Quartier Figuié – Quartier Sans Pareil Chemin Belvédère – Chemin La Sagesse Lotissement les 3 Poiriers – Chemin de Sagesse – Lotissement Thoraille – Quartier Sans Pareil Chemin La Mauny – Quartier Sans Pareil Chemin Perdaf – Quartier Courbaril-Louisy Chemin Pois Doux – Lotissement Thoraille La Vallée – Chemin de Viguié.	École primaire de Thoraille Salle 2 Quartier Thoraille
	0007	Électeurs domiciliés : Quartier Descailles Quartier Desmarinières : Petit Coin – Chemin Courbaril-Louisy -Chemin Damis – Chemin des Frangipanié – Chemin des Goyaviers – Chemin des Guatémalas – Chemin des Sources – Chemin Farnéus – Chemin Petit Coin – Chemin Macouda – Chemin Malanga – Chemin de la Rivière Oman – Rue Tôle.	Foyer rural de Desmarinières Quartier Desmarinières

RIVIÈRE-SALÉE Suite	0008	Électeurs domiciliés : Quartier Lamberton Lotissement Nouvelle Cité. Petit-Bourg : Lotissement La Colline – Lotissement Les Alizés – Lotissement Haut du Morne – Résidence Les Palmiers – Lotissement Lapalun – Résidence Cann'à Sucre – Habitation Les Dignes – Habitation Féral – Résidence Génipa – Chemin Deslandes – Résidence La Gabare – Usine de Rivière-Salée – Rue du Dr Jean Saint-Prix – Rue La Guillaud – Habitation Lapalun – Rue Irène Surena – Rue Joseph Zobel – Chemin rural de Lamberton – Rue de la Liberté – Rue de la Liberté Prolongée – Lotissement Colibri – Lotissement Les Orangers – Rue Paul Rano – Allée de la Prise – Cité Débarcadère – Rue de la Source Deslandes – Rue du Stade – Allée Stéphanie Daron – Rue Stéphen Rose. Auratier Grande Case – Quartier Lamberton – Habitation Nouvelle Cité – Quartier Petit Morne – Chemin de Courbaril.	École élémentaire de Petit Bourg Rue Stephen Rose Petit Bourg
	0009	Électeurs domiciliés : Habitation Calvette – Petit-Bourg Quartier Courbaril – Quartier Guinée – Quartier des Mangles – Quartier Monfort – Quartier Reprise – Habitation Terrier – Quartier Terrier – Quartier Guinée Chemin Goma – Chemin de Reprise – Quartier Guinée-Fleury – Quartier Guinée Chemin de Massonville – Chemin de la Monfort – Quartier Terrier Chemin Léoture.	École primaire de Fond-Masson Salle 1 Quartier Fond-Masson
	0010	Électeurs domiciliés : Résidence Matouba – Lieu-dit Braffin – Lieu-dit Derrière Bois – Quartier Fond-Masson-Lieu-dit La Lorrain – Habitation Fond-Masson-Chemin Appol – Impasse du Caïali – Chemin des Chachas – Chemin de Fond-Masson – Chemin Edvard Bonheur – Chemin La Félix – Chemin de Derrière-Bois – Chemin des Libellules – Chemin Rémi Minot – Chemin Sévère Ozée – Voie Tuillier – Chemin Zicaques.	École primaire de Fond-Masson Salle 2 Quartier Fond-Masson

4ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
SAINT-ESPRIT	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Caserne de Gendarmerie – Bourg – rue A. Alier – rue Capitaine Pierre-Rose – rue Cassien Sainte Claire – rue Colonel Delgrés – rue de l'Ebénisterie – rue de l'Église – rue du Morne Rouge – rue du Sucre d'Orge – rue Euphate Celma – rue Guinguette – rue Gueydon – rue Joliot Curie – rue Perriolat – rue Schoelcher – rue Stalingrad – ruelle du Maréchal Ferrant – rte Neuve – Chemin des 3 Gares – La David – Providence – Avenir A à Z	Médiathèque Alfred MELON-DÉGRAS Rue Schoelcher
	0002	Électeurs domiciliés : Cité Cocotier – Cité Gommiers – Impasse de la Crèche – rue de la Crèche – Nicolas – Impasse du Muguet Rue des Accacias, du Muguet, des Anthuriums, des Coquelicots, des Hibiscus, des Jastrams Rue Jules Ferry – ruelle des Poinsettias – Bois Blanc – Bontemps Lacour, Four à Chaux – Placide – Grand Case – Htton Providence – Thibault – Gueydon – Terres Gueydon – Passage Terre Gueydon – Passage du Morne Rouge	Cantine centrale Quartier Terres Gueydon
	0003	Électeurs domiciliés : Bas du Bourg – Duchatel – Lannuquette – Morne Vent – Petit Paradis – Chemin rural de Morne Vent – Impasse du Petit Paradis – Chemin rural de Petit Paradis	Ancien collège École mat « B » Rue Cassien Sainte- Claire (salle 1)
	0004	Électeurs domiciliés : Impasse Vitiver – route du Vauclin – Moulin à Vent – Peter Maillet – La Suin – Valatte – Vieille-Citerne – Vieille Terre – Rivière-Moque	Espace Georges FITTE-DUVAL Route du François
	0005	Électeurs domiciliés : Mathilde - La Nau – Habitation La Nau – Solitude – Chemin rural de La Nau – Chemin rural de Morne Raidi – Chemin rural	École Mixte « B » Quartier Terres Gueydon
	0006	Électeurs domiciliés : Firmin – Fonds Coulisse – Grand-Bassin – Morne Babet – Baldara – Dieuzède – Palmène – Roussane – La Boissière	École de Grand Bassin Quartier Grand Bassin

SAINT-ESPRIT Suite	0007	Électeurs domiciliés : Morne Lavaleur - Chemins Bois Michel, de l'Oranger, des Icaquiers, du Cerisier, du Goyavier, du Manguier, du Sapotillier, du Tamarinier, du Caïmitier, Durivage. Impasses de l'Abricotier, de l'Amandier, de l'Oranger, des Icaquiers, du Bananier, du Cerisier, du Mandarinier, du Tamarinier, des 2 Sources, rues de l'Amandier, de l'Abricotier, de l'Anacardier, des 2 Sources, du Bananier	École de Morne Lavaleur Quartier Morne Lavaleur
	0008	Électeurs domiciliés : Cité La Carreau – Lot La Carreau – Quartier La Carreau – La Ferme – Petit Fonds – Suffrin – Rue du bureau 3 – Chemin Monténor – Chemin rural	Ancien collège École mat « B » Rue Cassien Sainte-Claire (salle 3)
	0009	Électeurs domiciliés : Beauséjour – Fontenay – Magdelonnette – Régale – Chemin rural de Morne Dégras – Chemin rural de Morne Magdelonnette	Cantine centrale Entrée Cour Mixte B Quartier Terre Gueydon

4ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
SAINTE-ANNE	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Avenue Frantz Fanon – Cité Flamboyants – Cité Pointe Marin – Habitation Beauregard – Habitation Belfond – Impasse Da Marguerite – Le Bourg – Le Domaine de Belfond – Les Hauts de Beauregard – Lotissement Les Oiseaux – Lotissement Viauvy – Lotissement Zaïre – Place Abbé Morland – Quartier Bas Marigot – Quartier Panorama – Quartier Pointe Marin – rue Abbé Hurard – rue Abbé Saffache – rue du Calvaire – rue Jean-Marie Tjibaou – rue Mano Germé	Mairie Place Abbé Morland
	0002	Électeurs domiciliés : Anse Critan – Avenue Nelson Mandela – Habitation Caritan – Habitation Fond Moustiques – Habitation Salines Blondel – Pointe des Salines – Quartier Anse Tonnoir – Quartier Bellevue – Quartier Derrière Morne – Quartier Morne la Croix – Résidence Anse Tonnoir – Résidence La Marbrière – Résidence Mélody – Route des Caraïbes – Rue Anasthase Pollux – Rue du Capitaine Constant – Rue du Capitaine Romain – Rue de la Potière – Rue de l'Esclave Héroïque – Rue du 21 septembre – Rue Ludovic Versé – Rue Paille – Rue Rosalie Soleil – Rue Stéphane Gertrude – Rue Thomas Gontrand	Espace Manville Rue de la Potière
	0003	Électeurs domiciliés : Cité Baréto – Habitation Baie des Anglais – Habitation les Anglais Desgrottes – Habitation Malgré Tout – Habitation Val d'Or – Lotissement Baréto – Pointe Cailloux – Quartier Baréto – Quartier les Anglais – Quartier les Anglais Desgrottes – Quartier Madet – Quartier Morne Pois – Résidence l'Herbier – Résidence les Oliviers	Restaurant scolaire Rue du 21 septembre
	0004	Électeurs domiciliés : Quartier Barrière la Croix – Quartier Cap Cabaret – Quartier Fond Repos – Lotissement les Mahoganys	École maternelle Bât. 2 Rue Mano GERMÉ
	0005	Électeurs domiciliés : Quartier Cap Chevalier – Quartier Crève-Coeur – Quartier Mondésir – Quartier Petit Sable – Quartier Pointe Sable	École maternelle Bât. 1 Rue Mano GERMÉ

SAINTE-ANNE Suite	0006	Électeurs domiciliés : Anse La Rose – Belle Languette – Champfleury – Quartier Cap Ferré – Habitation Hauts Etages – Habitation Maison Rouge – Habitation Petit Versailles – Habitation Rivière – Quartier Gautonne – Quartier la Casse – Quartier Maison Rouge – Quartier Poirier – Quartier Rabat Joie	Espace Thierry BELLEMARE Rue Mano GERMÉ
---------------------------------	-------------	---	--

4ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
SAINTE-LUCE	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Résidence Oiseaux des îles – Le Bourg – Pavillon – rue Capitaine Pierre Rose – rue Charlemagne – rue Jean Jaurès – rue Jean Jacques Rousseau – rue Joliot Curie – boulevard Kennedy – rue Lamartine – rue Paul Langevin – rue Schoelcher – rue Victor Hugo – rue Anatole France – place des Cocotiers, chemin des Eaux Découpées – allée du Précipice	Service techniques ZAC Deville
	0002	Électeurs domiciliés : Les Moubins – La Disjonlée – quartier Gros Raisin – Pointe Philippeaux – lot Frangipaniers – cité Père Novion – voie n° 4 lot les Flamboyants – cité Ti Mare – rue de Gros Raisin – rue des Palétuviers – allée des Palmiers – rue de la Plage	Pôle culture & sports
	0003	Électeurs domiciliés : Les Pavonias – Bellevue – quartier Désert – Ladour – Bellevue-Ladour – route de Bellevue – chemin Bois Grillé – quartier Corps de Garde – allée des Poiriers	Maison pour tous de Corps de Garde
	0004	Électeurs domiciliés : Cité Bon Air – Deville – Beaulieu – Morne des pères – quartier Trou au Diable – Pointe Fusette – rue du Commandant Tourtet – rue Joseph Lagrosillière – rue Jules Ferry – rue Monseigneur Duwez – Impasse Popo – rue du Presbytère – rue Emile Zola – Lafitte – quartier Delivry	Hall municipal des sports Rue Jules Ferry
	0005	Électeurs domiciliés : Le Bounty – Panoramique – Trois-Rivières – Anse Mabouya – Céron – Dormante – Terre Patrice – Veyssières – route Mapou – lot Les Palmiers – allée du Stade – allée des Cerisiers – allée des Campêches –rue des Pêcheurs – allée des Cocotiers	Maison pour tous de Trois-Rivières
	0006	Électeurs domiciliés : Quartier Epinay – Grand Fleur – Montravail – route des Bambous AA à KZ	Mobil Home Parking maison pour tous – Epinay

SAINTE-LUCE Suite	0007	Électeurs domiciliés : Béola – Bois d’Inde – Grand Figue – Lavison – quartier Monésie – Volcart – Bristol	Centre Socio-Éducatif de Monésie 1 (Bas)
	0008	Électeurs domiciliés : Bastopol – Blanchard – Jacques – Morne d’Orient – Morne Vent – Oblot – Petit Fond – Piton – Préfontaine – quartier Bellay	Maison pour tous de Bellay
	0009	Électeurs domiciliés : Résidence Les Gardenias – Les Côteaux	Centre Socio-Éducatif de Monésie 2 (Haut)
	0010	Électeurs domiciliés : Epinay – Grand Fleur – Montravail – route des Bambous LA à ZZ	Maison pour tous de l’Epinay

4ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
TROIS-ILETS	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Lotissement Citron I et II – Quartier Beaufond – Quartier la Ferme – Quartier Poterie (Lot Jalna, Lot la Carib, Lot Pulchery)	Mairie Place Gabriel Hayot
	0002	Électeurs domiciliés : Résidence Terraille - Résidence Dantin - Quartier Xavier – Quartier Pagerie - Le Bourg A à K	Centre administratif rue Epiphane de Moirans
	0003	Électeurs domiciliés : Pointe du Bout - Anse Mitan - La Pointe - La Wallon	Giratoire des Anthuriums Rue des Anthuriums Anse Mitan
	0004	Électeurs domiciliés : La Plaine - Bigot – Papias - Anse à l'Âne – Passe-Mon- Temps	Esplanades des résidences Anse à l'Âne
	0005	Électeurs domiciliés : Résidence Terraille - Résidence Dantin - Quartier Xavier - Quartier Pagerie - Le Bourg L à Z	Ex École Sixtain 1 rue de la haute taille

4ème CIRCONSCRIPTION

COMMUNE	N° de bureau	CATÉGORIE D'ÉLECTEURS RATTACHÉS (répartition alphabétique – périmètre de résidence)	Siège des bureaux
LE VAUCLIN	0001 Bureau centralisateur	Électeurs domiciliés : Rue Collignon – Rue de la République – Rue de La Madone – Rue des 3 chandelles – Rue Victor Hugo – Rue Thimon Tareau – Rue Frantz Fanon – Morne La Croix – Rue Eudonie Carra – Place Saint-Jean-Baptiste – Cité les Floralies – Cité Joanel Quartiers : Bel Air – Belle Etoile – Ensfielder – Macabou – Morne Carrière – Pointe Jacob	Mairie Rue Collignon
	0002	Électeurs domiciliés : Bld Général de Gaulle – Bld de l'Atlantique – Bld Louis Landa – Rue de l'Adjudant Bastol – Rue Jean-Jaurès – Rue Schoelcher. Quartiers : Cadette - Grand'Case – Humbert – Union	École « LES ALGUES MARINES » Lot. Sigy (site École Mixte A)
	0003	Électeurs domiciliés : Lotissement Massy-Massy – Lotissement Sigy – Résidence Sigy Quartiers : Beaujolais – Petit Campêche – Carrière – Champfleury – La Dodo – Perrette – Petit Pérou – Sigy	École mixte A Lot. Sigy
	0004	Électeurs domiciliés : Quartiers : Usine – Boë – Cocotte – Coq – Dunoyer – Escavaille – Fond Hubert – Goujon – Grand Boucan – La Broue – La Ferme – La Haut – Maquis – Mondésir – Montagne – Placide – Poymiro – Puyferrat	École mixte A Lot. Sigy
	0005	Électeurs domiciliés : Rue Angélo Marie-Joseph – Rue des Alamandas – Rue du Dr Gros-Désormeaux – Rue Eucher Pierre-François – Rue Saint-Pierre – Rue Félix Duboyer Quartiers : Baie des Mulets – Benguette – Cambeilh – Ducassous – Mallevaut – Massy-Massy – Paquemar – Petite Grenade – Pointe Chaudière – Sans souci	École maternelle « LES CORALLINES » Rue du Dr Gros-Désormeaux
	0006	Électeurs domiciliés : Cité Belle Étoile – Cité le jeune – Rue Condorcet – Rue de la Liberté – Rue Félix Eboué – Rue Gilbert Gratiant – Rue Léon Gontrand Damas – Rue Martin Luther King – Rue Pasteur – Rue Pierre et Marie Curie – Rue René Cassin – Rue Saint John Perse – Rue Saint-Exupéry Quartiers : Bellevue – Coulée d'or – Fond Gens Libres -Fond Zami – Morne Raquette – Neveu – Plaisance	Restaurant scolaire Cité Belle Étoile

LE VAUCLIN Suite	0007	Électeurs domiciliés : Résidence Concorde, Pointe des Sables – Lotissement Château Paille Quartier Château-Paille	Restaurant scolaire Cité Belle Étoile
	0008	Électeurs domiciliés : Bld Léopold Bissol – Pointe Athanase – Pointe Faula – Rue Sabine Andrivon Milton – Route de la Pointe Faula – Rue Abbé Brack – Rue Abbé Grégoire – Rue Delgrès – Rue du Gommier – Rue Gabriel Péri – Rue Inor Marguerite – Rue Maurice Béro Quartier : Ravine Plate	M.J.C.A Rue Abbé Brack